

guide des fondations

à destination des acteurs de l'économie sociale et solidaire

des Hauts-de-France

ÉDITION 2023 / 2024



GUIDE RÉALISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



Hugues DENIELE

Administrateur référent Fondations,
CRESS Hauts-de-France



Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont des acteurs essentiels pour répondre aux grands enjeux sociétaux actuels : lutte contre la précarité, soutien aux personnes vulnérables, transition écologique et numérique ou encore création d'emplois de proximité non délocalisables... Souhaitant s'adapter et poursuivre leurs missions, elles questionnent la viabilité de leur modèle socio-économique et se tournent vers de nouveaux financements, en complément de leurs ressources traditionnelles.

En effet, **afin de pérenniser leurs activités, les entreprises de l'ESS s'orientent vers le mécénat et les fondations**. Une fondation est un organisme de mécénat créé par un ou plusieurs donateurs, issus du secteur privé, au service par définition d'une cause d'intérêt général et à but non lucratif. Ainsi, la fondation agit pour des bénéficiaires identifiés et qualifiés en mettant à disposition des biens, des droits et des compétences pour la réalisation d'un projet d'utilité publique.

L'appui à la création et au développement de projets est une des missions portées par la CRESS Hauts-de-France (loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014). Avec la publication du guide des fondations, la CRESS Hauts-de-France poursuit son travail de sensibilisation et de valorisation des outils financiers mobilisables, qu'elle avait amorcé avec le décryptage des outils financiers existants sur le site www.esshdf.org ou encore le référencement des appels à projets sur le site www.appelaprojets.org.

Ce guide a pour vocation d'aider les structures de l'ESS et les porteurs de projets dans la construction de leur stratégie de mécénat, avec une partie méthodologique pour mieux connaître les fondations, et une partie concrète avec des exemples de fondations qui peuvent financer des projets de l'ESS dans la région Hauts-de-France.

Virginie DAGUILLON

Mandataire MACIF



La Fondation MACIF est un acteur de la transformation sociale. Elle catalyse les énergies citoyennes pour revitaliser les territoires. Elle accompagne la transition environnementale en partant des besoins des plus fragiles. **Elle repère, expérimente et accompagne des solutions innovantes** dans leur changement d'échelle, leur reconnaissance et la maximisation de leur impact, en fédérant les acteurs du territoire, en favorisant le lien entre les générations, afin de permettre à chacun d'accéder à des services essentiels équitables et durables **autour de la mobilité, l'habitat, la santé et la finance solidaire**.

Tous ces thèmes sont à appliquer au champ de l'innovation sociale et à mettre en regard et en application dans les 3 engagements MACIF (Jeunes, Environnement, Publics fragiles) et la stratégie MACIF 2024-2026.

Ce guide, initié par la CRESS des Hauts-de-France, a pour but d'aiguiller les porteurs de projets et les structures de l'ESS vers des financements solidaires leur permettant d'innover et de pérenniser leurs actions.

SOMMAIRE

COMPRENDRE LE MÉCÉNAT _____ page 4

COMPRENDRE CE QU'EST UNE FONDATION _____ page 5

SOLLICITER UNE FONDATION _____ page 8

APPRÉHENDER LES APPELS À PROJET _____ page 9

TROUVER UNE FONDATION _____ page 10



COMPRENDRE LE MÉCÉNAT

Juridiquement, le mécénat se définit comme « *le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général* ». (Arrêté du 6 Janvier 1989).

En d'autres termes, le mécénat consiste à faire un don à un organisme d'intérêt général, une association par exemple, pour la conduite de ses activités, sans attendre en retour de contrepartie équivalente.

Le mécénat se décline sous les trois formes suivantes :

- **Mécénat financier** : don d'argent
- **Mécénat en nature** : don ou mise à disposition d'un bien mobilier (marchandise, nourriture) ou immobilier (local)
- **Mécénat de compétences** : mise à disposition de salariés sur son temps de travail (accompagnement de projets, appuis techniques...), du savoir-faire de l'entreprise, ou prestation de service

Attention : ne pas confondre avec le parrainage (*sponsoring en anglais*) où l'entreprise qui parraine retire une contrepartie directe de l'organisme parrainé en échange du soutien accordé.

COMMENT BÉNÉFICIER DU MÉCÉNAT ?

En France, afin d'être éligible au mécénat au regard du droit fiscal français, le bénéficiaire et son projet doivent être d'intérêt général, et donc répondre à certains critères cumulatifs :

- avoir une **activité non lucrative prépondérante**,
- avoir une **gestion désintéressée**,
- **ne pas agir au profit d'un cercle restreint de personnes.**

Conseil : Avant de s'engager dans une démarche de mécénat, il est important de vérifier l'éligibilité de la structure au regard de la fiscalité. Si un doute subsiste, faites une demande de rescrit fiscal.

L'Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial (**ADMICAL**) est l'acteur de référence pour le mécénat d'entreprise. Elle représente les entreprises mécènes, elle informe les différents acteurs du mécénat (entreprises mécènes, structures ESS...) et anime ainsi un réseau d'échanges d'expériences.

Dans son baromètre de 2022, l'ADMICAL met en lumière les raisons pour lesquelles les entreprises s'investissent dans le mécénat : **incarner les valeurs de l'entreprise, valoriser son image et sa réputation, renforcer son ancrage territorial.**

WWW.ADMICAL.ORG

LE MÉCÉNAT DANS LES HAUTS-DE-FRANCE, EN CHIFFRES :

- **5 000 entreprises mécènes**, soit 4,9 % des entreprises mécènes en France
- **90,7 M€ de dons déclarés**, représentent 4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France.
- **Don moyen : 17 820 €**



COMPRENDRE CE QU'EST UNE FONDATION

La définition d'une fondation est donnée par l'article 18 de la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat comme suit : «**L'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.**»

En 2021, on recensait **près de 2800 fondations et près de 2200 fonds de dotation** en activité en France (selon le Baromètre 2022 de l'Observatoire de la Philanthropie de la Fondation de France).

Il existe **7 types de fondations** scindées en deux groupes : **les généralistes et les sectorielles**. Les premières, généralistes, peuvent œuvrer à toutes les causes considérées d'intérêt général. Les sectorielles sont limitées à un domaine spécifique de par leurs statuts. Il existe également, depuis 2008, une structure dont les modalités de création et de gouvernance sont simplifiées : le fonds de dotation.

LES FONDATIONS GÉNÉRALISTES

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (FRUP)

Régie par la loi du 23 juillet 1987, la fondation reconnue d'utilité publique dispose de la personnalité morale. Elle est créée par décret en Conseil d'État, après instruction de la demande par le ministère de l'Intérieur. En termes de gouvernance, le conseil d'administration doit être composé de trois collèges obligatoires : le collège des fondateurs (minoritaire), le collège des pouvoirs publics et le collège d'experts, auxquels peuvent s'ajouter des collèges facultatifs. Pour être érigée, la fondation reconnue d'utilité publique requiert une dotation initiale de 1,5 million d'euros. Ces fondations peuvent recevoir des contributions financières publiques et des financements privés. Elle a la capacité juridique d'être une fondation abritante après 3 ans d'existence, en adaptant ses statuts.

FONDATION ABRITÉE (OU SOUS ÉGIDE)

Régie par la loi du 4 juillet 1990, une fondation abritée, ou aussi appelée sous égide, a pour spécificité d'exercer sa mission d'intérêt général sous l'égide d'une fondation existante, dite «fondation abritante». Ainsi, la fondation abritée ne bénéficie pas d'une capacité juridique, ni d'un statut de personne morale. Elle y est liée par un contrat de droit privé entre les représentants de la fondation abritée et la fondation abritante. Ses missions sont fixées par les statuts de la fondation abritante, sa gouvernance est quant à elle définie par le cahier des charges de la fondation reconnue d'utilité publique qui l'abrite. La fondation délègue la gestion administrative et financière de sa fondation à la fondation abritante. 60% des fondations abritées sont à La Fondation de France.

FONDATION D'ENTREPRISE

Régie par la loi du 4 juillet 1990, la fondation d'entreprise peut être érigée par des sociétés civiles ou commerciales, des établissements publics industriels et commerciaux, des coopératives ou des mutuelles. Sa création est moins contraignante : il suffit d'une autorisation administrative, qui sera publiée au Journal Officiel. Ce type de fondation est créé pour une durée de 5 ans, mais ses statuts peuvent être renouvelés pour 3 ans. Ses ressources proviennent de fonds dédiés par l'entreprise, afin de financer un programme d'action pluriannuel. En termes de gouvernance, son conseil d'administration doit être composé de deux collèges obligatoires : un premier avec des représentants des entreprises fondatrices et du personnel, un second de personnes qualifiées extérieures.

LES FONDATIONS SECTORIELLES

- **La fondation de coopération scientifique** dont l'objet est de développer la recherche publique. Un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche doit nécessairement figurer parmi les fondateurs. Assimilée aux fondations reconnues d'utilité publique, la fondation de coopération scientifique peut abriter des fondations sous égide.

- **La fondation universitaire** a pour objet la réalisation d'activités d'intérêt général et à but non lucratif conformes aux missions du service public de l'enseignement supérieur. Elle est créée à l'initiative d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, ou un pôle de recherche de l'enseignement supérieur. Le financement doit être en majorité privé.

COMPRENDRE CE QU'EST UNE FONDATION

- **La fondation partenariale** est créée par un établissement public à caractère scientifique de l'enseignement supérieur. Elle s'apparente à une fondation d'entreprise dans son fonctionnement, mais peut avoir une durée illimitée. Elle peut faire appel à la générosité publique.
- **La fondation hospitalière** est fondée à l'initiative d'un ou plusieurs établissements publics, et a pour fonction de mener des actions de recherche dans le domaine de la santé. Elle a un fonctionnement similaire à une fondation reconnue d'utilité publique.

LES MODES OPÉRATOIRES DES FONDATIONS

Elles peuvent agir selon **deux modes opératoires** :

- **Les fondations dites « distributives »** financent des investissements, activités, ou des personnes physiques par le biais d'aides financières, de prix, de bourses. Parfois, elles assurent également une démarche d'accompagnement auprès des projets soutenus, à travers du mécénat de compétence, de la mise en réseau, d'aide opérationnelle ou stratégique...
- **Les fondations dites « opératrices »** réalisent directement leurs propres actions en faveur de l'intérêt général. Elles ont généralement une équipe salariée en charge de mettre en œuvre leurs activités.

Bon à savoir : *Ces deux modes opératoires ne sont pas incompatibles. En effet, une fondation peut financer des structures externes tout en menant à bien ses propres activités.*

LA FONDATION TERRITORIALE

La fondation territoriale n'a pas de définition légale, mais elle est pourtant bien présente dans le paysage des fondations. Cela prouve qu'il y a une envie d'agir au service du territoire et un besoin d'œuvrer collectivement. C'est une adaptation à la française des « Community Foundations », apparues aux Etats-Unis en 1914, des organisations philanthropiques créées par des communautés d'habitants.

Le Centre Français des Fondations (CFF) en définit les contours ainsi : « **La fondation territoriale n'agit pas en faveur d'une cause mais sur tous les champs de l'intérêt général au sein d'un territoire, elle se place ainsi comme catalyseur pour rassembler les différents acteurs d'un territoire (entreprises, associations, collectivités locales, donateurs, citoyens, etc.) autour d'un intérêt commun : le développement de leur territoire.** »

En 2013, dans « Fondations territoriales pour une philanthropie de proximité » le CFF distinguait quatre caractéristiques principales : un ancrage territorial, une capacité à intervenir sur toutes les causes d'intérêt général, un engagement collectif et une capacité distributive.

La Fondation de Lille est un exemple de fondation territoriale sur les Hauts-de-France, qui a essaimé son modèle avec la Fondation territoriale des lumières, qui agit sur le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE FONDATION ET FONDS DE DOTATION ?

En termes de capacité juridique et financière, le fonds de dotation se rapproche de la fondation. En effet, régi par la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, le fonds de dotation se définit comme « une personne morale de droit privé à but non lucratif qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable ». **Comme les fondations, le fonds de dotation peut réaliser lui-même des missions d'intérêt général ou financer une autre structure à but non lucratif.**

Le fonds de dotation se démarque des fondations par :

- **la simplicité de sa constitution** (déclaration en préfecture, publication au Journal Officiel, dotation initiale du fonds de dotation fixée à 15 000€ minimum)
- **sa gouvernance plus souple**, librement définie par ses statuts, à la seule condition qu'il y ait au moins trois membres (personnes physiques ou morales)
- **son incapacité à recevoir des fonds publics**



	FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE	FONDATION ABRITÉE (OU SOUS ÉGIDE)	FONDATION D'ENTREPRISE	FONDS DE DOTATION
Création	1987	1990	1990	2008
Textes juridiques	Art. 18 L. n° 87-571 du 23/07/1987	D. n° 90-559 du 04/07/1990 - Article 20bis n°87-751	D. n° 90-559 du 04/07/1990	D. n° 2009-158 du 11/02/2009 - Art. 140 et 141 L. n° 2008-776 du 04/08/2008
Fondateur	Une ou plusieurs personnes physiques et/ou morales (privées ou publiques)	Une ou plusieurs personnes physiques et/ou morales (privées ou publiques)	Société/Groupement d'entreprise	Une ou plusieurs personnes physiques et/ou morales (privées ou publiques)
Personnalité morale	Oui	Non	Oui	Oui
Procédure de constitution	Par décret après avis du Conseil d'Etat et du ministère de l'intérieur	Délibération de la fondation abritante	Autorisation préfectorale	Déclaration auprès de la préfecture
Délai de constitution	Entre 6 et 24 mois	Variable selon la fondation abritante	Délai de 4 mois à compter de la réception du dossier par le préfet	Environ 1 mois
Dotations initiales	1,5M €	Variable selon le cahier des charges de la fondation abritante	Versement minimum des fondateurs de 150 000€ sur 5 ans	15 000 €
Statut type	Oui	Non (convention avec la fondation abritante)	Non	Non
Durée	Illimitée sauf dotation consommable prévue dans les statuts	Variable selon la convention avec la fondation abritante	Limité (minimum 5 ans, renouvelable 3 ans minimum)	Variable selon les statuts
Gouvernance	Conseil d'administration ou Conseil de surveillance avec directoire, avec 3 collèges obligatoires : les fondateurs, les personnalités qualifiées, et représentants de l'Etat	Conseil ou comité (selon le cahier des charges de la fondation abritante)	Conseil d'administration de 2 collèges obligatoires : les fondateurs et représentants du personnel ; et les personnalités qualifiées extérieures	Conseil d'administration avec au moins 3 membres (librement défini par les statuts)

SOLLICITER UNE FONDATION

1/ VÉRIFIEZ QUE VOTRE STRUCTURE EST ÉLIGIBLE AU MÉCÉNAT

Afin de pouvoir bénéficier du mécénat, assurez-vous que votre structure répond aux critères d'éligibilité de mécénat que nous avons évoqués précédemment : agir dans un domaine d'intérêt général, caractère non lucratif, gestion désintéressée, action non dirigée vers un cercle restreint de personnes, non concurrence avec le secteur marchand.

2/ ESTIMEZ VOS BESOINS ET ÉVALUEZ VOS ATTENTES

• Qu'attendez-vous d'un soutien d'une fondation ? Les modalités de soutien de celles-ci sont diverses :

- **Un soutien financier ?**
- **Pour quelles dépenses (fonctionnement, investissement, projet) ?**
- **Un soutien matériel ?**
- **Un accompagnement opérationnel ou stratégique ?**

Prenez un peu de temps collectivement pour répondre à ces questions pour aborder sereinement les dossiers de demande de financement.

3/ IDENTIFIEZ LA FONDATION QUE VOUS ALLEZ APPROCHER

Dans un premier temps, renseignez-vous sur la politique de mécénat et les pratiques de financement de la fondation. Assurez-vous préalablement qu'elle soit une fondation redistributive dans la capacité d'attribuer des financements. Dans un même temps, soyez certain que la thématique et le territoire d'intervention de la fondation sont compatibles avec votre champ d'actions et la localisation de vos projets.

Enfin, anticipez le moment opportun pour entrer en contact avec la fondation : reçoit-elle des demandes tout au long de l'année (candidatures spontanées, appels à projets permanents) ou seulement dans le cadre d'appels à projets ponctuels ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la fondation pour la rencontrer au préalable.

QUELQUES CONSEILS POUR PRÉSENTER SA STRUCTURE ET SON PROJET

Avant d'envoyer votre candidature, vous pouvez vérifier sur le site de la fondation si un dossier ou formulaire de demande de financement est disponible. Dans le cas où aucun formulaire ne vous est proposé, nous vous conseillons de suivre les conseils de ce chapitre afin de transmettre un dossier complet à la fondation.

Trois axes sont à valoriser et à développer dans le cadre d'une demande de financement

1. FICHE SIGNALÉTIQUE DE VOTRE STRUCTURE

Nom de la structure, date de création, statuts juridiques, nom du/de la président(e) et du/de la directeur(rice), adresse et coordonnées, nombres d'ETP le cas échéant, agréments dont la structure dispose.

2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Présentation des activités générales, valeurs, éléments sur la gouvernance, états financiers

(compte de résultat, bilan, ...), rapport d'activité, implication des bénévoles.

3. PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

Préciser le contexte et à quel besoin il répond, les objectifs, les actions envisagées, les partenaires, les publics ciblés, le territoire, les moyens humains et financiers, le budget prévisionnel, les indicateurs de résultats et mesures d'impact, le calendrier prévisionnel et un plan de communication éventuellement.

Certaines pièces justificatives sont en général impératives à l'instruction de votre demande

Déclaration au Journal Officiel (ou extrait du KBIS pour les sociétés) / Statuts / RIB (code IBAN et code SWIFT) / Rapport d'activité de la dernière année (et/ ou procès-verbal de la dernière Assemblée Générale) / Liste des membres du Conseil d'Administration (avec les fonctions des membres) / Compte de résultat et bilan de l'année précédente / Budget prévisionnel de l'année en cours / Calendrier et budget prévisionnel du projet...

APPRÉHENDER LES APPELS À PROJETS

QU'EST-CE QU'UN APPEL À PROJETS ?

Les **appels à projets** (AAP) sont des procédures de sélection conduisant à **l'attribution d'un financement**. Celles-ci s'illustrent à travers une « mise en concurrence d'opérateurs privés par des personnes publiques, essentiellement sur la base d'un document leur fixant des objectifs à atteindre, qui leur laisse l'initiative de leur contenu et de leur mise en œuvre ».

Les appels à projets peuvent être à l'initiative des **pouvoirs publics**, des **organismes institutionnels** mais également des **financeurs privés** (notamment les fondations).

Porteurs de projet ou structures de l'ESS, les appels à projets vous permettent d'identifier si le financeur est susceptible de soutenir votre projet : le cadre de l'AAP pose les **conditions d'attributions de la subvention ou de la contribution financière**, la problématique à résoudre, la thématique d'intervention, ou encore le budget alloué à l'action à mener.

LA PLATEFORME «APPEL À PROJETS»



De nombreux porteurs de projets, associations, coopératives ou entreprises sociales sont à la recherche de soutien financier afin de

mener à bien leurs actions et pérenniser l'activité de leur structure. C'est pour cela que la [Maison Des Associations d'Amiens Métropole](#) (MAAM), le [Mouvement Associatif Hauts-de-France](#) et la [Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire](#) (CRESS) des Hauts-de-France ont réfléchi collectivement à la mise en place d'un outil permettant de **faciliter la recherche d'appels à projets** des porteurs de projets et autres structures de l'économie sociale et solidaire.

C'est au travers de cette collaboration qu'a été conçue la plateforme www.appelaprojets.org, un moteur de recherche pour les appels à projets pour les structures de l'ESS. Mise en place en 2016, elle a été imaginée avec l'ambition d'**être le guichet unique des appels à projets en région** recensant les différents appels à projets, appels à manifestation d'intérêts, concours ou encore dispositifs de mécénat au niveau de la région Hauts-de-France mais aussi au niveau national.

Cette plateforme permet aux acteurs de l'ESS de rechercher un appel à projets selon certains critères (types d'offres, émetteurs, secteurs d'activités...)

WWW.APPELAPROJETS.ORG



SOMMAIRE DES FICHES FONDATIONS

Vulnérabilité

Précarité

Culture

Education et sensibilisation

Environnement

FONDATIONS D'ENTREPRISES MEMBRES DE LA CRESS HAUTS-DE-FRANCE

p. 12 Fondation AESIO 

p. 14 Fondation d'Entreprise Caisse d'Epargne Hauts-de-France    

p. 16 Fondation Crédit Agricole Brie Picardie     

p. 18 Fondation Crédit Coopératif     

p. 20 Fondation Crédit Mutuel Nord Europe    

p. 22 Fondation de France     

p. 24 Fondation de Lille   

p. 26 Fondation territoriale des Lumières     

p. 28 Fondation MACIF   

p. 30 Fondation Reflets d'Opale   

p. 32 Fondation RTE    

p. 34 Fondation UP    

Les fondations d'entreprises membres de la CRESS Hauts-de-France sont identifiées par ce symbole



AUTRES FONDATIONS EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

p. 36 Fondation Crédit Agricole Nord de France    

p. 38 Fondation du Dunkerquois solidaire   

p. 40 Fondation Jérôme Gayet 

p. 42 Fondation du Nord  

p. 44 Fondation des Possibles 

SOMMAIRE DES FICHES FONDATIONS

Vulnérabilité

Précarité

Culture

Education et sensibilisation

Environnement

FONDATIONS NATIONALES

- p. 46 Fondation **Abbé Pierre** ■
- p. 48 Fondation **AFNIC** ■ ■ ■ ■ ■
- p. 50 Fondation **Auchan** ■ ■ ■
- p. 52 Fondation **BEL** ■
- p. 54 Fondation **Bouygues Télécom** ■
- p. 56 Fondation **Caritas France** ■ ■ ■
- p. 58 Fondation **Ceetrus** ■ ■ ■ ■
- p. 60 Fondation **Crédit Mutuel pour la lecture** ■ ■ ■ ■ ■
- p. 62 Fondation **Daniel et Nina Carasso** ■ ■ ■ ■ ■
- p. 64 Fondation **Décathlon** ■ ■ ■
- p. 66 Fondation **EDF** ■ ■
- p. 68 Fondation **FREE** ■ ■ ■ ■ ■
- p. 70 Fondation **Lemarchand** ■
- p. 72 Fondation **Norsys** ■ ■
- p. 74 Fondation **Petits frères des pauvres** ■ ■
- p. 76 Fondation **RAJA-Danièle Marcovici** ■ ■
- p. 78 Fondation **Ramsay Santé** ■ ■ ■
- p. 80 Fondation **Roquette** ■
- p. 82 Fondation **Rustica** ■ ■
- p. 84 Fondation **VINCI pour la cité** ■ ■ ■

FONDATION AESIO

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise
Champ d'intervention : Vulnérabilité
Secteurs d'intervention : Social, médico-social
Zone d'intervention : Nationale
Bénéficiaires des projets soutenus : Pour toute personne sans aucune discrimination

Créée en 2021 par AÉSIO mutuelle, la Fondation AÉSIO a pour mission d'agir pour le bien-être mental des individus tout au long de la vie, quels que soient leur genre, leur âge, leur santé physique ou mentale, leur situation sociale, familiale ou professionnelle. Le rôle de la fondation est de soutenir et accompagner des porteurs de projets qui agissent concrètement en faveur du bien-être mental, autour de deux axes : la sensibilisation au bien-être mental, et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique. Ces projets peuvent s'adresser aussi bien au grand public qu'aux professionnels de santé, aux patients ou aux aidants.

La Fondation développe avec ces structures une relation de collaboration inscrite dans la durée et œuvre pour le partage de connaissances et d'expérience au sein de notre communauté de partenaires.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Organisations à but non lucratif et éligibles au mécénat
Territoire d'intervention du projet	National
Type de projet soutenu	En cours de montage, d'expérimentation, en phase pilote, en phase de pérennisation ou d'essaimage
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - La pertinence et qualité du projet, du calendrier proposé pour sa mise en œuvre ; - Le caractère innovant du projet ; - La pertinence, la clarté et le degré de détail du plan de financement du projet ainsi que sa compatibilité avec les enveloppes financières disponibles ; - L'inscription du projet dans une dynamique partenariale avec des acteurs locaux, régionaux ou nationaux susceptibles de consolider et compléter les réalisations du projet ; - La pertinence du dispositif d'évaluation des réalisations et des bénéfices auprès du public cible ; - Le potentiel d'essaimage du projet ; - L'identification claire des bénéficiaires et leur estimation réaliste et pertinente.



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	Environ 8 nouveaux projets accompagnés par an	
Budget moyen par projet soutenu	100 000€ sur 300 000€ prévus par appel à projets	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1 appel à projets découpé en 2 sessions	/
Type de dépense	Fonctionnement et/ou investissement	/
Montant des aides	Jusqu'à 300 000€ par appel à projet	/

Accompagnement

Partenarial	Suivi relationnel, accompagnement à l'évaluation et à la mesure d'impact, échanges entre pairs
Opérationnel	Mise en réseau, valorisation du projet, communication, mobilisation de forces vives
Stratégique	Proposition d'accompagnement spécifique (living lab)

Exemple de projet soutenu

Premiers Secours en Santé Mentale France

PSSM France a initié la constitution d'un fonds solidaire afin de permettre aux personnes concernées par des troubles psychiques d'accéder à ses formations (formations de secouristes + formateurs). PSSM souhaite désormais ouvrir ce fonds solidaire à d'autres publics ayant peu de ressources (jeunes, retraités, bénévoles, associations...) sans se substituer aux financements de la formation s'ils existent. PSSM France est également confrontée à un enjeu de notoriété afin de sensibiliser encore davantage le grand public aux enjeux des premiers secours en santé mentale et faire reculer la stigmatisation subie par les personnes concernées par des troubles psychiques. L'association souhaite ainsi développer sa stratégie de communication, avec le soutien de la Fondation.

La Fondation AÉSIO soutient ce projet sur 3 ans depuis novembre 2021, à hauteur de 300 000 euros au total.

infos pratiques et contacts

<https://fondation.aesio.fr/>

fondation@aesio.fr

FONDATION D'ENTREPRISE CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champs d'intervention : Vulnérabilité, précarité, éducation et sensibilisation, culture

Secteurs d'interventions : Développement local, formation, insertion/emploi, social, lutte contre l'exclusion, handicap, sport et santé

Zones d'intervention : Région Hauts-de-France

En cohérence avec les objectifs de développement du territoire et les valeurs portées par son Fondateur, la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Hauts de France a pour objet, sur le territoire de la région Hauts-de-France, de participer à l'insertion sociale et professionnelle, à la santé et au bien-être des personnes en difficulté, en risque d'exclusion ou en situation de dépendance.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Structures éligibles au mécénat
Territoire d'intervention du projet	Région Hauts-de-France
Type de projet soutenu	Activité pérenne
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - La structure doit être éligible au mécénat et en capacité d'émettre un reçu fiscal. - L'objet du projet doit porter sur de l'investissement matériel ou des projets bien identifiés et limités dans le temps et non sur du fonctionnement. - Les bénéficiaires doivent être les utilisateurs directs de l'objet du projet.

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	102	
Budget moyen par projet soutenu	11 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1	4 Conseils d'Administration par an pour valider les projets durant l'année
Type de dépense	Investissement	Investissement
Montant des aides	Environ 11 000€	Environ 11 000€



Exemple de projet soutenu

L'association IPSHO (Oise) a pour projet la mise en place d'outils de compensation pour les personnes demandeurs d'emploi ou en risque de désinsertion professionnelle du fait de leur situation de santé, en situation de précarité ou de fin de carrière. Les bénéficiaires de notre offre sont des personnes en emploi ou en projet d'insertion pour lesquelles des outils de compensation permettraient d'aider les personnes à se projeter dans un parcours de recherche d'emploi. Pour cela, elle a créé une plateforme de prêt de matériel adapté.

infos pratiques et contacts

[https://www.caisse-epargne.fr/hauts-de-france/plus-solidaire/
fondation@hdf.caisse-epargne.fr](https://www.caisse-epargne.fr/hauts-de-france/plus-solidaire/fondation@hdf.caisse-epargne.fr)

FONDATION CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'Entreprise

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : Arts, spectacles vivants, conservation du patrimoine, développement local, formation, transition écologique, développement durable, gestion des déchets, insertion, emploi, logement, cadre de vie, loisirs, solidarité, humanitaire, social, médico-social, santé, handicap, tourisme, mobilité

Zone d'intervention : Départements de l'Oise (60), de la Seine-et-Marne (77) et de la Somme (80) ainsi que les communes de Gisors (27), d'Etrepagny (27) et de Puisieux (45)

Bénéficiaires des projets soutenus : Pas de profil déterminé - Cible prioritaire : public en situation de précarité, de vulnérabilité ou d'isolement.

La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Brie Picardie succède au fonds de dotation Brie Picardie Mécénat et Solidarité pour faire rayonner les valeurs de proximité et de solidarité portées par le Crédit Agricole Brie Picardie.

Elle a pour objet de favoriser un développement harmonieux de ses territoires ainsi que le bien-être de leurs habitants actuels et des générations futures, en soutenant plus particulièrement les actions de solidarité et de cohésion sociale, l'innovation et la création, la valorisation du territoire, la santé et le bien vivre.

De façon générale, tout projet ou œuvre à caractère d'intérêt général ou philanthropique générateur de développement économique social et humain.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Entités d'intérêt général travaillant au bien commun, éligibles au mécénat, ayant plus d'un an existence (hors collectivités locales)
Territoire d'intervention du projet	Départements de l'Oise, de la Seine-et-Marne et de la Somme ainsi que les communes de Gisors (27), d'Etrepagny (27) et de Puisieux (45)
Type de projet soutenu	Programmes ou projets utiles au plus grand nombre et pérennes (investissements matériels et immatériels). Lancement d'une nouvelle action ou essaimage.
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Caractère innovant du projet - Actions pérennes ou reproductibles dans le temps - Rayonnement territorial voire régional - Objectif précis et durée définie - Part d'autofinancement et/ou co-financement requis

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	33 projets soutenus en 2023, 78 depuis la création fin 2020
Budget moyen par projet soutenu	27 000€ (moyenne depuis la création)



	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	Entre 5 et 10	Entre 15 et 20
Type de dépense	Investissements matériels et immatériels	Investissements matériels et immatériels
Montant des aides	Budget global AAP 2023 : 200 000€ répartis entre les lauréats, dont 5000€ attribués à un projet «Coup de cœur des collaborateurs du Crédit Agricole Brie Picardie», sous la forme d'un accompagnement du lauréat par un cabinet spécialisé en mécénat	Les subventions pourront être comprises entre 10 000€ et 100 000€ par dossier. Ces seuils sont communiqués à titre indicatif et peuvent varier selon la pertinence du dossier.

Accompagnement

Partenarial	Cérémonie officielle de remise de la dotation, suivi relationnel, relai auprès des fondations nationales du Crédit Agricole
Opérationnel	Communication sur les projets et leurs avancées, mise en réseau grâce au maillage de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Brie Picardie, mise en réseau avec d'autres associations soutenues par la Fondation
Stratégique	Financement d'un accompagnement par un cabinet spécialisé en mécénat pour le lauréat «Coup de cœur» de l'appel à projets 2023

Exemple de projet soutenu

Programme d'action-recherche en Forêt de Chantilly (Oise)

Le programme, issu d'une initiative citoyenne et piloté par le Domaine de Chantilly / Fondation d'Aumale, réunit plus de 13 laboratoires et plus de 40 chercheurs. Il vise à faire de la Forêt de Chantilly un laboratoire à ciel ouvert pour comprendre les facteurs entrant en jeu dans la dégradation de l'état des chênes et pour anticiper son évolution. Au-delà de la Forêt de Chantilly, le programme ambitionne de construire des solutions pour « maintenir la forêt vivante dans 50 ans et comprendre les relations entre sols et arbres ». La Fondation soutient 3 volets du programme : une analyse microbienne du sol de la forêt, la création d'un site internet et l'organisation d'une grande réunion publique pour faire connaître le programme et partager ses résultats.

L'Orchestre de Picardie à l'hôpital (Somme et Oise)

La Fondation soutient le projet visant à utiliser la musique comme support thérapeutique au service du bien-être de tous, au travers de 4 actions :

- 1- L'organisation de grands concerts annuels au sein des centres hospitaliers d'Amiens et de Compiègne;
- 2- Le développement d'ateliers de découvertes musicales avec présentation d'instruments, de mini-concerts et d'échanges entre les patients et les musiciens;
- 3- Le déploiement du « Poids des notes », une expérimentation de musicothérapie à destination de patients traités en chirurgie de l'obésité;
- 4- La production et la diffusion de contenus audiovisuels de l'Orchestre sur les télévisions des chambres du CHU d'Amiens, en particulier les chambres des services pédiatriques

infos pratiques et contacts

<https://ca-briepicardie.com/fondation/>
fondation.cabp@ca-briepicardie.fr

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise
Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement
Secteurs d'intervention : Tous secteurs
Zone d'intervention : National et local

La Fondation Crédit Coopératif accompagne les transformations de l'économie sociale et solidaire au service d'une transition écologique juste et solidaire à travers 3 leviers :

- Le renforcement du pouvoir d'agir collectif, en particulier des publics plus vulnérables aux transitions, via des méthodes issues de l'éducation populaire
- Une relève générationnelle inclusive et innovante des forces vives de l'ESS (dirigeant.e.s, salarié.e.s, élu.e.s)
- Le transfert opérationnel des connaissances et de la recherche en ESS aux acteurs de terrain

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations
Territoire d'intervention du projet	Départemental, régional, national
Type de projet soutenu	Activité ponctuelle / pérenne avec l'ambition d'essaimage et de modélisation

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	Environ 70 projets soutenus	
Budget moyen par projet soutenu	5000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	57	15
Type de dépense	Fonctionnement, investissement	Fonctionnement, investissement
Montant des aides	3 000 à 5 000 €	15 000 à 20 000 €



Accompagnement

Partenarial	Suivi relationnel, intermédiation et visibilité
Opérationnel	Mise en réseau, communication, conseil

Exemple de projet soutenu

Association Le Sel de la Vie (Marseille)

Le Sel de la Vie met en place des stages de renforcement des matières scientifiques dès la terminale afin de préparer au mieux les étudiants au concours de médecine. 17 personnes sont mobilisées et accompagnent une vingtaine de jeunes par an avec une pédagogie positive s'appuyant sur le principe «tous capables» et de tuteurs «rôles-modèles» (anciens étudiants) avec également l'encadrement d'une sophrologue, d'une psychologue clinicienne et d'un médecin psychiatre.

Les salles de cours et amphithéâtres sont mis à disposition par l'hôpital de Marseille et les outils numériques sont développés en partenariat avec la Plateforme numérique. L'écurie inclut également un module de formation «éco-révolution» pour sensibiliser les soignants de demain à un hôpital durable, décarboné et moins pollueur. En créant son écurie sociale et solidaire, le Sel de la Vie souhaite assurer l'entrée et la réussite dans les filières de la santé des jeunes en situation de fragilité économique et sociale afin de briser le cercle vicieux de la pauvreté et réduire les inégalités.

infos pratiques et contacts

<https://fondation.credit-cooperatif.coop/>

fondation@credit-cooperatif.coop

FONDATION CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champ d'intervention : Précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : Arts, musique lyrique, démocratisation de l'enseignement supérieur, accompagnement des talents, inclusion sociale, insertion professionnelle, développement personnel, transition écologique, développement durable

Zone d'intervention : 7 départements (Hauts-de-France, Marne et Ardennes)

La Fondation Crédit Mutuel Nord Europe agit pour le développement de son territoire à travers quatre angles :

- La culture : Elle soutient des actions de démocratisation de l'accès à la culture mais aussi des initiatives contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire.
- La formation : La Fondation soutient les associations dont l'action vise à accompagner les talents des jeunes.
- La solidarité : Elle s'engage dans la lutte contre toutes les formes d'exclusions, qu'elles soient liées au handicap, à la maladie, qu'elles soient sociales ou économiques.
- L'environnement : La Fondation soutient des projets pour accompagner la transition écologique du territoire.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Organisme d'intérêt général (musées, associations à but non lucratif, établissements d'enseignement supérieur et collectivités locales)
Territoire d'intervention du projet	7 départements (Hauts-de-France, Marne et Ardennes)
Type de projet soutenu	Pérenne
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Impact direct ou effet levier sur le public ciblé et sur le développement du territoire - Périmètre de rayonnement de l'action - Intérêt et originalité du projet - Capacité partielle d'autofinancement - Solidité du budget prévisionnel du projet



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	30	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	2 appels à projets par an : Un sur la solidarité - 1er semestre, Un autre sur le développement durable - 2e semestre	/
Type de dépense	Investissement	/
Montant des aides	Variable selon le projet	/

Accompagnement

Partenarial	Suivi relationnel, anticipation des éventuelles difficultés, évaluations des résultats
Opérationnel	Relais de communication de l'action Mécénat de compétences selon les opportunités

Exemple de projet soutenu

A titre d'exemple, voici les thèmes des 2 appels à projets de 2023 : « **Nouvelles solidarités, à vous la parole !** » de janvier à mars ; « **Mer, Forêt, Marais : préservons nos puits de carbone naturels** » de juin à octobre

Culture : Mécénat des plus grandes expositions proposées par les musées régionaux (Louvre-Lens, LaM, Palais des Beaux-Arts de Lille). Exemple: l'exposition Giacometti en 2019 avec la Fondation Giacometti

Education/Formation : Soutien au programme de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur (nommé PEI), fondé par Sciences Po Lille et destiné aux jeunes de condition modeste. Le programme est conçu pour déceler les potentiels au sein des collèges et lycées, encourager les ambitions et préparer en amont le jeune à accéder aux études longues de son choix.

infos pratiques et contacts

<https://www.creditmutuel.fr/cmne/fr/groupe/fondation/missions.html>

fondation@creditmutuel.fr

Présentation de la fondation

Fondation de France

Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : Agriculture et alimentation, culture et création, développement local, emploi/économie sociale et solidaire, enfance, formation/éducation, grand âge, habitat, handicap, maladies psychiques, humanisation des soins, lutte contre le sida, prison, protection de la biodiversité, santé des jeunes, recherche médicale, santé et environnement, sport, sciences et techniques, urgences et post-urgences, solidarités internationales.

Zone d'intervention : Internationale, nationale, régionale

Bénéficiaires des projets soutenus : Tous publics

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire une société plus digne et plus juste.

Elle intervient de deux façons :

- à travers ses propres programmes d'actions,
- et en facilitant le travail de 977 fondations qu'elle abrite.

Elle soutient ainsi près de 12 000 projets chaque année. Ancrée dans les territoires et présente sur la région des Hauts-de-France, l'équipe de 25 bénévoles et de 6 salariés accompagne en proximité les acteurs de terrain pour être au plus proche des besoins.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Organismes à but non lucratif
Territoire d'intervention du projet	Local, départemental, régional
Type de projet soutenu	Projet qui apporte des réponses nouvelles aux enjeux de société dans la durée
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à des besoins peu ou mal couverts - Être implanté dans son environnement en mobilisant les acteurs locaux, des partenaires - Mobiliser des équipes et des compétences pluridisciplinaires pour apporter une réponse globale - Faire appel à des cofinancements



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	Près de 12 000 projets soutenus chaque année par la Fondation de France dans le cadre de ses programmes d'intervention et par les fondations qu'elle abrite. 600 projets soutenus chaque année dans la région Hauts-de-France.	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	Variable	
Type de dépense	Pour les dépenses du projet, et soutien structurel mais pas de dépenses d'investissement matériel	
Montant des aides	Variable selon le projet	

Accompagnement

Partenarial	Suivi des projets, évaluation et mise en réseau
Opérationnel	<p>Grâce à l'expertise des équipes bénévoles qui agissent en proximité auprès des acteurs de terrain : étude et sélection des projets, appui méthodologique, suivi et évaluation. Repérage d'initiatives ayant un fort impact sur le territoire.</p> <p>Dans le cadre d'un accompagnement par la Fondation de France, il y a une possibilité de solliciter une aide complémentaire pour un accompagnement méthodologique et/ou une aide spécifique si le projet a un impact positif sur l'environnement.</p>

infos pratiques et contacts

<https://www.fondationdefrance.org/fr>

nord@fdf.org

FONDATION DE LILLE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation reconnue d'utilité publique
Champ d'intervention : Précarité, culture, environnement
Secteurs d'intervention : Social, solidarités, transition écologique, éducation, insertion, égalité, humanitaire, culture francophone
Zone d'intervention : Régionale, locale ou internationale pour les projets humanitaires
Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes en situation de précarité, étudiants en difficulté financière, personnes en réinsertion, éloignées de l'emploi

La Fondation de Lille a pour but de développer la philanthropie de proximité et d'encourager le mécénat permettant de mener ou accompagner des actions d'intérêt général sur le territoire des Hauts-de-France. Elle contribue à la lutte contre les inégalités sociales, sociétales et environnementales : de l'urgence sociale à l'innovation territoriale, de l'environnement à l'égalité des chances.

Première Fondation Territoriale créée en France, elle se présente comme un tiers de confiance et un lieu de neutralité en favorisant la co-construction entre l'ensemble des acteurs publics et privés.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Structures d'intérêt général à but non lucratif (associations, établissements scolaires...)
Territoire d'intervention du projet	Région des Hauts-de-France
Type de projet soutenu	Ponctuel (effet levier)
Critères de la sélection	Le projet doit répondre à l'objectif de lutte contre les inégalités ou insertion et accès à l'éducation. Il doit être établi sur le territoire de la Fondation.

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	5	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	/	5
Type de dépense	/	Fonctionnement ou investissement
Montant des aides	/	De 3000 à 10 000 €



Accompagnement

Partenarial	Co-construction
Opérationnel	Mise en réseau

Exemple de projet soutenu

Collectif OUI SHARE

Le projet CASBAH (Cadre d'Action Sur le Bâti pour Adapter notre Habitat) souhaite développer le pouvoir d'agir des habitants en situation de précarité énergétique de Faches-Thumesnil. Ce projet pourra les accompagner dans l'adaptation de leur habitat face à l'aléa climatique des vagues de chaleur.

Pour cela, il associe habitants, collectifs d'architectes et de designers professionnels du bâtiment, centres de recherches et collectivités territoriales. Il s'agit de faire émerger une dynamique de transformation participative. Ce projet répond à la volonté de la Fondation de Lille de protéger les personnes les plus vulnérables et de développer la co-construction territoriale. Le projet a reçu 10 000€.

Centre Social MARCEL BERTRAND à LILLE

Ce centre social a pour mission d'être une structure d'accueil et de rencontre visant à stimuler la vie associative et à promouvoir les groupes et habitants du quartier Moulins à Lille. Le centre a créé un cyber-trotter numérisé au service des habitants. Ce projet a été imaginé au moment du premier confinement alors qu'il fallait soutenir les habitants confinés, parfois isolés, qui n'avaient plus accès aux structures administratives. Les médiateurs ont pensé à ce triporteur mobile qui rendrait des services essentiels aux habitants dans ce quartier défavorisé sur les places, aux pieds des immeubles, et sur les marchés.

Ce projet a été construit de façon collective avec et pour les habitants en lien avec l'école d'Ingénieurs POLYTECH à Villeneuve d'Ascq qui travaille actuellement sur un prototype. Ce partenariat créait ainsi une passerelle entre des jeunes défavorisés, des étudiants ingénieurs et la population du quartier. Le projet a reçu 5000€.

infos pratiques et contacts

www.fondationdelille.org

contact@fondationdelille.org

FONDATION TERRITORIALE DES LUMIÈRES

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous l'égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : Tous secteurs

Zone d'intervention : Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais

Bénéficiaires des projets soutenus : Habitants du territoire d'intervention, personnes vulnérables

La Fondation territoriale des lumières agit sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais et a pour objet la lutte contre toute forme de précarité. La fondation soutient les projets mis en place par, pour et avec les habitants du territoire sur lequel le projet s'inscrit. Elle réunit des acteurs des secteurs privés et parapublics de l'habitat social, de la santé, de la protection sociale, de l'hôtellerie et du bâtiment. Ils inventent ainsi de nouvelles coopérations au service de l'intérêt général.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Personne morale d'intérêt général
Territoire d'intervention du projet	Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais
Type de projet soutenu	La fondation souhaite soutenir des projets qui auront un impact durable sur son territoire et sur les habitants. Les opérations événementielles sont exclues du soutien.
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à des besoins auxquels sont confrontés les habitants notamment les plus vulnérables - Impliquer les habitants bénéficiaires du projet dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation - Susciter de nouvelles solidarités entre habitants - Susciter de nouvelles coopérations entre acteurs locaux



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	10 structures soutenues en 2022	
Budget moyen par projet soutenu	9400 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1	Permanent
Type de dépense	Investissement et fonctionnement du projet	Investissement et fonctionnement du projet
Montant des aides	Enveloppe globale de 50 000€	20 000€ maximum

Accompagnement

Partenarial	Pour la rédaction du dossier de demande de subvention, et sur l'évaluation du projet. Mise en relation avec d'autres porteurs de projet ou partenaires.
Opérationnel	Suivi du projet. Communication du projet sur les réseaux sociaux de la Fondation.

Exemple de projet soutenu

Un jardin participatif ouvert à tous

Porté par l'ESAT de la Gohelle à Hersin-Coupigny, le projet vise à développer un jardin partagé à destination des travailleurs en situation de handicap de l'ESAT, des habitants du quartier, des bénéficiaires du CCAS, des écoles et établissements médico-sociaux du secteur.

Grâce à la culture de produits locaux au sein de ce jardin partagé, et avec les autres animations possibles dans cet espace aménagé, l'objectif principal est d'offrir un lieu d'échanges, de bien-être ou de répit aux personnes handicapées de l'ESAT, les seniors, mais aussi aux habitants du quartier qui souffrent d'isolement ou qui sont peu au fait des bienfaits d'une alimentation saine.

Le but est également d'apprendre la biodiversité à tous, parfois dès le plus jeune âge en ce qui concerne les enfants du quartier. Donner une place de citoyen, permettre la transmission mutuelle des savoirs, lever les a priori, sont autant de réponses nécessaires pour une démarche inclusive en faveur des personnes handicapées de l'ESAT et des habitants. Au-delà de la culture maraîchère, le souhait est de cultiver la tolérance !

infos pratiques et contacts

<https://www.fondationterritorialedeslumières.org/>
fondationdeslumières@gmail.com

FONDATION MACIF

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise
Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, environnement
Secteurs d'intervention : Santé, environnement, habitat, finance solidaire, mobilité (accessibilité, inversé, solidaire, durable)
Zone d'intervention : National et régional
Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes en situation de fragilité économique, physiologique ou sociale

Forte de son ancrage territorial (présence d'un chargé de mission dans 10 régions françaises) et de son équipe nationale, la Fondation Macif détecte et accompagne des projets qui apportent des réponses nouvelles à des besoins sociaux avérés et non satisfaits depuis le stade de l'idée, jusqu'à l'essaimage.

Il sera pris en compte le contexte d'urgence climatique et d'urgence sociale à concilier, pour que la transition environnementale ne se fasse pas au détriment des personnes précaires sur les 4 grandes thématiques de la Fondation : la mobilité, la santé, l'habitat et la finance solidaire.

Au-delà du versement de la subvention, les chargés de mission Fondation sont aux côtés des porteurs de projet afin d'apporter leur ingénierie de compétences pour permettre au projet de se réaliser dans les meilleures conditions : mise en relation, conseils, participation aux instances et comités de pilotage.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Acteurs de l'économie sociale et solidaire portant des actions d'intérêt général, essentiellement associatifs.
Territoire d'intervention du projet	Départemental, régional ou national
Type de projet soutenu	Activité pérenne
Critères de la sélection	Les projets doivent porter sur une des 4 thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - la mobilité, - la santé, - l'habitat, - la finance solidaire.



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	13 pour la région Hauts-de-France (135 au niveau national en 2023)	
Budget moyen par projet soutenu	19 000 € au niveau national	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	3	/
Type de dépense	investissement, projet	/
Montant des aides	15 000 € environ	/

Accompagnement

Partenarial	Apport de conseil et assistance pour permettre au projet de se réaliser dans les meilleures conditions. Participation aux instances et comités de pilotage afin d'accompagner le suivi et l'évaluation du projet.	
Opérationnel	Mise en relation avec d'autres partenaires susceptibles d'apporter au projet. Echo des initiatives concrètes via la mobilisation des outils de communication de la Fondation, voire du groupe Macif.	
Stratégique	Mise en relation auprès d'experts dans l'accompagnement stratégique : Fonds territoriaux, CRESS, institutions publiques.	

Exemple de projet soutenu

TOIT A MOI

L'association Toit A Moi aide les personnes sans abri à changer de vie en les logeant dans des appartements qu'elle achète et loue, tout en les accompagnant à résoudre leurs problématiques de tous ordres, en créant du lien social.

Le mal logement affecte des millions de personnes en France, et plus de 150 000 personnes n'ont pas de domicile fixe. C'est à ce besoin primaire, fondement de toute reconstruction humaine, que l'association porte toute son attention.

Convaincue également qu'un toit ne suffit pas lorsqu'on a été en grande difficulté, l'association propose aux bénéficiaires un accompagnement pour les aider à changer de vie et un entourage par un réseau de bénévoles.

Toit à Moi poursuit son développement avec toujours la volonté d'impulser un véritable changement d'échelle de son action. C'est pourquoi l'association a lancé une antenne sur le territoire du Nord de la France, territoire où les besoins d'aide aux sans-abris sont énormes, mais aussi, territoire où les énergies sont multiples et les soutiens possibles nombreux. La Fondation MACIF accompagne depuis 2022 le développement de cette nouvelle antenne Nord de France afin d'accompagner, tisser des liens et loger des sans abri.

infos pratiques et contacts

<https://www.fondation-macif.org>

FONDATION REFLETS D'OPALE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous l'égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, éducation et sensibilisation

Secteurs d'intervention : Numérique, éducation, insertion, logement, cadre de vie

Zone d'intervention : Côte d'Opale

Bénéficiaires des projets soutenus : Tous publics

La Fondation Reflets d'Opale est née d'un collectif d'une vingtaine d'entreprises locales qui s'engagent ensemble pour encourager les initiatives solidaires en faveur des habitants et contribuer au développement territorial de la Côte d'Opale.

Créée en janvier 2021, sous égide de la Fondation de France, la Fondation Reflets d'Opale se donne pour mission d'apporter un soutien ponctuel ou dans la durée à des projets d'intérêt général dans des domaines variés répondant aux besoins de la Côte d'Opale et de ses habitants.

La Fondation a un appel à projets pluriannuel en faveur de l'autonomie et de l'inclusion pour tous et de se mobiliser autour de trois axes d'intervention prioritaires :

- Agir pour l'inclusion numérique
- Encourager l'éducation et l'insertion
- Accompagner et faciliter l'Habiter

Éligibilité des projets

Statut juridique	Organismes d'intérêt général éligible au mécénat
Territoire d'intervention du projet	Territoire de la Côte d'Opale, c'est-à-dire les arrondissements de Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, Montreuil et Saint-Omer
Type de projet soutenu	Activité ponctuelle ou pérenne
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre à des besoins mal ou non satisfaits sur le territoire concerné - Avoir un impact durable et contribuer à développer l'autonomie, le pouvoir d'agir des habitants - S'inscrire dans une dynamique collective et impliquer les parties prenantes locales - Faire appel à des co-financements

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	10 à 15 projets soutenus chaque année
Budget moyen par projet soutenu	5 000 à 10 000 € par projet



	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	Appel à projets permanent : sélection au fil de l'eau, analyse en comité de sélection puis validation en comité exécutif	/
Type de dépense	Aide au démarrage, à la duplication d'un projet La Fondation Reflets d'Opale ne subventionne pas : - Les projets ponctuels de type : colloque, séminaire, événement, - Les actions relevant du fonctionnement structurel du porteur de projet, - Les dépenses d'investissement immobilier, de travaux	/
Montant des aides	Variable	/

Accompagnement

Partenarial	Suivi des projets, évaluation
Opérationnel	Grâce à l'expertise des équipes bénévoles qui agissent en proximité : - étude et sélection des projets - appui méthodologique - suivi, évaluation - mise en réseau
Stratégique	Selon le diagnostic réalisé et en partenariat avec l'association ECTI

Exemple de projet soutenu

Le Café associatif des enfants Marelle et ricochet

Le café associatif est un espace de vie sociale de proximité, situé au cœur du quartier Brequerecque à Boulogne-sur-Mer. Y sont proposées : des activités autour de la parentalité (ateliers créatifs, éveil musical, éveil sensoriel...) et des activités pour adultes (activité fil et aiguille, yoga...).

Dans le but de lutter contre la fracture numérique, l'association souhaite aménager un cyber point à l'étage du café associatif existant et proposera un accompagnement individualisé aux usages de l'informatique.

ACCESS PROXI : le camion atelier itinérant

Entreprise d'insertion, Access Auto 62 gère depuis 2013 un garage solidaire à Auchy-les-Hesdin.

En partenariat avec les structures locales de l'insertion, elle a décidé de lancer Access Proxi : un camion atelier itinérant spécifiquement dédié aux demandeurs d'emploi, aux intérimaires à mobilité précaire, aux salariés en parcours de professionnalisation.

La subvention accordée par la Fondation Reflets d'Opale permettra l'acquisition de matériel pour finaliser l'équipement du camion atelier.

infos pratiques et contacts

www.refletsdopale.fr

contact@refletsdopale.fr

FONDATION RTE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous l'égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, environnement

Secteurs d'intervention : Economie circulaire, incubateur, fab lab, tiers-lieu, culture, loisirs, lien social, transitions agricoles et alimentaire, santé, bien-être, mobilité, formation, insertion, habitat, transition écologique

Zone d'intervention : France, zone rurale

Bénéficiaires des projets soutenus : Tous publics

Créée en 2008, la Fondation RTE agit, sous l'égide de la Fondation de France, pour soutenir le développement économique, social et solidaire des territoires ruraux de France métropolitaine.

Elle accompagne pour ce faire des associations qui développent des initiatives d'intérêt général toutes aussi diverses que le sont les besoins de ces territoires (activités d'insertion par l'activité économique, agriculture durable et maraîchage, circuits courts, recycleries et économie circulaire, mobilité inclusive, tiers-lieux, accès à la culture, dynamisation du lien social et intergénérationnel, etc.).

Depuis sa création, la Fondation RTE a soutenu plus de 645 projets et investi plus de 16 millions d'euros pour leur développement.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations
Territoire d'intervention du projet	Les projets soutenus se déploient dans les campagnes (voir typologie des campagnes éligibles sur le site de la Fondation).
Type de projet soutenu	Activité ponctuelle, accompagnement à l'émergence et/ou déploiement de projets
Critères de la sélection	Projets d'intérêt général : <ul style="list-style-type: none"> - ayant un fort impact positif pour la société en terme social, économique, solidaire et environnemental, - porteur d'innovation sociale, - fondés sur une coopération des acteurs locaux, et montrant sa capacité à fédérer autour de la démarche l'ensemble des acteurs pertinents du territoire sur lequel ils se déploient.



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	44	
Budget moyen par projet soutenu	30 000€	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	/	Au fil de l'eau
Type de dépense	/	Investissement, ingénierie de projet
Montant des aides	/	10 à 40 000€ dans la limite de 30% du budget d'investissement du projet

Accompagnement

Partenarial	Instruction préalable sur place, avant présentation du projet en comité, suivi du projet par un parrain, salarié bénévole RTE, évaluation du projet lors de sa clôture, enquêtes
Opérationnel	Coaching dans le cadre d'un programme collectif en partenariat avec Enactus, et mécénat de compétences
Stratégique	Etude des demandes au cas par cas, par exemple demande d'évaluation d'impact social, de bilan carbone, de revue de la stratégie

Exemple de projet soutenu

Sourires d'autistes

L'association Sourires d'Autistes a été créée en 2008 à Lestrem, dans le Pas-de-Calais. Elle a pour objet de conceptualiser et de développer des dispositifs d'accompagnement innovants dédiés aux personnes avec autisme. Le projet consiste en la construction de 3 maisons partagées. Chacune d'entre elles sera en capacité de loger 6 personnes avec autisme, en offrant à chacune un studio avec kitchenette et des espaces de vie collective (cuisine, salon et terrasse).

Les Vergers de la Cailleuse

Pour répondre aux difficultés d'accès aux activités culturelles et sportives auxquelles sont confrontés les habitants Pays de l'Aisne, l'association Badinage Artistique projette la création d'un espace multi-activités. Grâce à ce lieu de vie, l'association souhaite renforcer les liens intergénérationnels et redynamiser le territoire. L'association prévoit d'y intégrer un volet de sensibilisation aux enjeux environnementaux afin de contribuer à la transition écologique du territoire.

infos pratiques et contacts

<https://www.fondation-rte.org/>
rte-fondation@rte-france.com

FONDATION UP

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise
Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation
Secteurs d'intervention : Alimentation, éducation, culture, santé, logement
Zone d'intervention : Nationale et internationale
Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes précaires, jeunes, enfants, personnes âgées

La fondation d'entreprise Up a pour objet d'agir au service de l'intérêt général, et d'impulser le pouvoir d'agir ensemble afin de lutter contre l'exclusion des personnes en situation de déshérence de relations humaines.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations, fondations, coopératives
Territoire d'intervention du projet	National
Critères de la sélection	La structure doit avoir au moins 1 an d'existence. Dans chaque pays et au sein de la Fondation, un comité de sélection s'organise pour instruire les dossiers et se réunir au moins 2 fois par an. Il décide des projets qui sont éligibles à un soutien financier sur la durée, après une sélection rigoureuse, menée sur la base d'une grille de sélection composée de critères de mécénat propres au groupe Up

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	31
Budget moyen par projet soutenu	10 000€

Accompagnement

Partenarial	Dans une logique de co-construction et d'échanges réguliers, avec une aide qui ne dépasse pas 50% du budget des projets accompagnés.
Opérationnel	Suivi terrain et mobilisation de forces vives. Les salariés-sociétaires bénéficient d'une journée de solidarité pour effectuer du bénévolat. (20 salariés à Villeneuve d'Ascq)



Exemple de projet soutenu

Génération & Cultures

Le projet de logement intergénérationnel à Lille est soutenu par la Fondation Up depuis 5 ans avec 2 dispositifs « un toit parmi les âges » et « un toit partagé ». Soutenu à hauteur de 56 000€ sur 5 ans.

Les Anges Gardins

Un projet a été soutenu en faveur de l'alimentation durable et de l'insertion professionnelle dans le Pas-de-Calais. Le fondateur est aussi président du réseau Cocagne. Soutenu à hauteur de 56 000€ sur 5 ans.

La Silver Geek

C'est un programme innovant qui permet par l'e-sport de répondre aux enjeux d'isolement et de perte d'autonomie de nos aînés. Soutenu à hauteur de 45 000€ sur 3 ans sur les Hauts-de-France.

La Sauvegarde du Nord

Un projet pour favoriser les sorties durant l'été 2023 afin de permettre aux résidents du CHRS Agora des promenades « Nature ». Soutenu à hauteur de 2000€ pour une aide ponctuelle.

infos pratiques et contacts

<https://fondation-up.org/>

contact@fondation-up.org

FONDATION D'ENTREPRISE

CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'Entreprise

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation

Secteurs d'intervention : Actions d'inclusion sociale et d'égalité des chances, insertion par l'emploi et l'entrepreneuriat social, soutien de la recherche médicale et des actions santé, développement, conservation et sauvegarde du patrimoine régional, soutien à l'innovation et l'excellence pédagogique

Zone d'intervention : Nord et Pas-de-Calais

Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes précaires, jeunes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap...

Le Crédit Agricole Nord de France soutient depuis son origine de nombreux projets porteurs d'intérêt général au cœur de son territoire, les départements du Nord et du Pas de Calais. L'objet de la fondation est de soutenir, développer et encourager, dans le cadre juridique et fiscal du mécénat, par des aides essentiellement financières, des projets et initiatives d'intérêt général.

La fondation a pour vocation de soutenir des projets et initiatives porteuses de développement et de sens dans cinq domaines correspondant à des enjeux-clés pour sa région : développement socio-économique, accompagnement social et éducatif, innovation et enseignement supérieur, santé et recherche, culture et patrimoine.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Association loi 1901, collectivités territoriales (Communes, Département, Région), structures déclarées d'intérêt général ayant fait la demande auprès d'administration d'un rescrit fiscal pour l'émission de reçus pour dons.
Territoire d'intervention du projet	Nord et Pas-de-Calais
Type de projet soutenu	Activité pérenne
Critères de la sélection	<p>Tout projet entrant dans les domaines d'intervention de la Fondation d'Entreprise est susceptible d'être aidé, s'il respecte les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet d'intérêt général - projet innovant - projet répondant à un besoin non ou mal satisfait - projet pérenne, à visée durable - projet ayant un impact, dont les effets économiques ou sociaux sur les publics sont réels - projet ayant des retombées locales sur la vie économique, sociale ou culturelle - projet participant au rayonnement du territoire et à l'épanouissement de ses habitants.



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	25 projets soutenus en 2023	
Budget moyen par projet soutenu	36 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1 appel à projets en 2023 intitulé «L'inclusion au cœur de l'habitat»	3 Conseils d'Administration annuels
Type de dépense	Investissement	Investissement
Montant des aides	5 projets soutenus pour une dotation globale de 177 000 €	10 000 €

Exemple de projet soutenu

SOLAAL

Créée par des agriculteurs en 2013, SOLAAL est la seule association qui organise les dons entre agriculteurs et associations d'aide alimentaire. Il s'agit d'un service gratuit qui propose des produits frais aux personnes en situation de précarité alimentaire. Cette démarche contribue à la lutte contre le gaspillage et à l'équilibre alimentaire des personnes les plus démunies.

La Fondation a participé à l'acquisition d'un véhicule.

infos pratiques et contacts

<https://fondation.ca-norddefrance.fr/>
fondation@ca-norddefrance.fr

FONDATION DU DUNKERQUOIS SOLIDAIRE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous égide de FACE

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, éducation et sensibilisation

Secteurs d'intervention : Agriculture, alimentation, développement local, transition écologique, développement durable, insertion, emploi, numérique, solidarité, humanitaire, social, médico-social, sport, transport, mobilité

Zone d'intervention : Locale

Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes exclues du marché du travail recrutées par les associations soutenues et jeunes du territoire

Pour permettre aux habitants, aux associations et aux entreprises d'agir ensemble, concrètement et de façon innovante pour le développement social et humain du territoire dunkerquois, des personnalités issues du monde associatif et du milieu entrepreneurial dunkerquois, le club FACE Flandre Maritime, FACE et la Communauté urbaine de Dunkerque se sont associés pour créer en novembre 2016 la Fondation du Dunkerquois Solidaire.

Son objet social est la lutte contre les exclusions, les discriminations et la pauvreté, la solidarité territoriale, l'innovation économique et sociale, la culture et l'éducation populaire, le développement durable. La Fondation du Dunkerquois Solidaire met en place des dispositifs innovants pour l'accès à l'emploi, la lutte contre le chômage et la pauvreté, en favorisant la coopération entre acteurs publics et privés.

Elle a lancé deux dispositifs «Dunkerquois Solidaire pour l'Emploi » et « Dunkerquois Solidaire pour la Jeunesse ».

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations loi 1901 et centres sociaux sous statut associatif ayant au moins un exercice comptable et une gouvernance stabilisée
Territoire d'intervention du projet	Communauté urbaine de Dunkerque
Type de projet soutenu	<p>Activité pérenne</p> <p>Dunkerquois Solidaire pour l'Emploi : Projets d'utilité sociale créateurs de lien social répondant aux grands enjeux du territoire (alimentation, sport santé, isolement, fracture numérique, économie circulaire...) et permettant le retour à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail.</p> <p>Dunkerquois Solidaire pour la Jeunesse : Projets permettant de lutter contre la pauvreté des jeunes en agissant sur trois axes : le soutien à la petite enfance, la lutte contre le décrochage scolaire, l'accès au premier emploi.</p>
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'utilité sociale répondant à un besoin non ou mal satisfait, - Ancrage territorial de l'association, du projet et complémentarité par rapport à l'existant, - Impact vis-à-vis des bénéficiaires accompagnés, - Capacité de changement d'échelle. <p>Jury de sélection si le projet est jugé recevable à la suite de l'analyse du dossier de candidature, choix des projets soutenus par les membres de la Fondation en Comité Exécutif (4 par an)</p>



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	2 à 3 projets par an, 21 projets soutenus depuis la création de la Fondation	
Budget moyen par projet soutenu	20 000 € par an pendant 3 ans	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	Permanent	/
Type de dépense	Fonctionnement et investissement	/
Montant des aides	Jusqu'à 20 000€ par an pendant 3 ans	/

Accompagnement

Partenarial	Parrainage du projet par une entreprise partenaire de la Fondation. Suivi durant 3 ans avec formalisation d'un bilan à 6 mois puis d'un bilan annuel.	
Opérationnel	Mise en réseau avec les autres associations soutenues et les entreprises partenaires. Mécénat de compétences et en nature en fonction des besoins de l'association. Relais de communication permettant de renforcer la visibilité de l'association et du projet.	
Stratégique	Possibilité d'accompagnement stratégique grâce au parrainage ou aux missions de mécénat de compétences.	

Exemple de projet soutenu

La Courte Echelle - Service d'aide au déménagement

Cette structure d'insertion par l'activité économique a créé un service d'aide au déménagement destiné aux publics n'étant pas en capacité d'assurer seul leur déménagement (personnes âgées, personnes handicapées, personnes en situation de précarité, personnes isolées, étudiants...). Les tarifs, adaptés à la situation des bénéficiaires, sont calculés en fonction du volume à déménager, de la distance à parcourir et de l'accès au logement. Les prestations sont réalisées sur prescription.

Grâce au soutien financier de la Fondation, La Courte Echelle a embauché un accompagnateur de déménagement. Il s'est vu confier la relation avec les prescripteurs et les usagers du service. Il accompagne les familles qui doivent déménager, les informe sur les démarches à effectuer, les aides financières et leur apporte des conseils pratiques pour l'organisation du déménagement.

infos pratiques et contacts

www.dk-solidaire.fr

contact@dk-solidaire.fr

FONDATION JÉRÔME GAYET

Présentation de la fondation



Statut : Fondation abritée par la Fondation Entreprendre
Champ d'intervention : Précarité
Secteurs d'intervention : Tous secteurs
Zone d'intervention : Région Hauts-de-France et Ile-de-France
Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes éloignées de l'emploi

La Fondation Jérôme Gayet souhaite permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une employabilité durable. Pour ce faire, la fondation soutient des projets d'entrepreneurs sociaux en phase de démarrage, et propose un accompagnement de 18 mois incluant : mentorat personnalisé, accès à un collectif d'experts, et un soutien financier.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Association ou société sous réserve qu'elle soit d'intérêt général.
Territoire d'intervention du projet	Régional ou national
Type de projet soutenu	Ponctuel au démarrage du projet : 18 mois d'accompagnement en mentorat
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- La structure juridique du projet doit avoir moins d'un an d'existence au 1er janvier précédant la candidature.- Le projet doit avoir un caractère innovant.- Le porteur de projet doit avoir pour objectif principal de favoriser la réinsertion dans la société des bénéficiaires de son entreprise. Il a donc un double objectif :<ul style="list-style-type: none">• Un objectif marché : faire en sorte que son produit ou service réponde à un besoin marché• Un objectif solidaire : faire en sorte que son entreprise permette à des personnes éloignées du travail de retrouver une employabilité durable

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	4	
Budget moyen par projet soutenu	10 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1	/
Type de dépense	Fonctionnement et investissement	/
Montant des aides	10 000 €	/



Accompagnement

Opérationnel	Mise en réseau, relais, communication, Mobilisation des forces vives, expertises mécénat de compétences...
Stratégique	Conseils en gouvernance, management...

Exemple de projet soutenu

TERRE D'ENVOL

Terre d'Envol, à Mouvaux, a pour but de créer des parcours d'insertion en situation de travail par la culture de légumes bio dans un jardin agroécologique et dans un verger maraîcher en agroforesterie.

Le projet est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi tout en participant à la transition écologique et à une alimentation saine. Cela permet également de renforcer la culture de proximité et de favoriser le lien social. La structure a été accompagnée en 2023.

infos pratiques et contacts

<https://www.jeromegayet.org>

contact@jeromegayet.org

LA FONDATION DU NORD

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous l'égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité

Secteurs d'intervention : Insertion professionnelle, autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, inclusion des publics fragiles, notamment les jeunes

Zone d'intervention : Département du Nord, en suivant un principe d'équité des territoires

Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes éloignées de l'emploi, personnes en perte d'autonomie (publics seniors et/ou en situation de handicap), personnes en situation de fragilité ou de grande précarité (notamment les jeunes et les personnes sans abri)

La Fondation du Nord est une fondation territoriale qui accompagne des projets œuvrant en matière de solidarités dans le Nord. Elle encourage la construction de réponses innovantes et adaptées aux problématiques propres au territoire du Nord, afin de favoriser l'inclusion sociale ou professionnelle de ses habitants.

Composée d'un collectif public/privé, elle a été initiée en 2018 par le Département du Nord et réunit un collectif de 8 entreprises fondatrices (CGC, EDF Hauts-de-France, Lesaffre, Rabot Dutilleul, Ramery, Renault ElectricCity, Vilogia, et Vinci Construction), des partenaires projets (Dalkia, Enedis, Roquette, La 4D, Compéthane...) et des personnalités qualifiées.

Elle est présidée par Mathias POVSE, Directeur de l'action régionale EDF Hauts-de-France.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Structures éligibles au mécénat (associations, collectivités locales, établissements publics)
Territoire d'intervention du projet	Département du Nord, sur un ou plusieurs bassins de population
Type de projet soutenu	Activité pérenne et/ou reproductible (susceptible d'être transposé / adapté à d'autres contextes territoriaux)
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- Pertinence du projet- Impact sur les bénéficiaires- Robustesse, modélisation et l'essaiage du projet

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	13
Budget moyen par projet soutenu	25 100 €



	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1 appel à projet portant sur une thématique, organisé en commun avec d'autres partenaires	Sélection en flux, analyse en comité de sélection puis validation en comité exécutif, 3 fois par an Système de parrainage des projet
Type de dépense	Investissement en priorité (sans exclure le soutien en fonctionnement, les dotations en nature, les mécénats de compétence)	
Montant des aides	Variable selon les AAP	Plafond de 30 000 euros

Accompagnement

Partenarial	Lien avec les porteurs de projets, bilan intermédiaire et final, participation aux temps forts du projet
Opérationnel	Mise en réseau avec les entreprises de la Fondation du Nord et avec les services du Département du Nord agissant dans le champ de la solidarité, mise en lien entre les associations soutenues par la fondation (maillage inter-associatif), accompagnement des associations en mécénat de compétences avec l'appui de partenaires
Stratégique	En pro bono via un programme d'accompagnement selon le diagnostic réalisé et les besoins exprimés, et appui d'opérateurs spécialisés : ProBono Lab, Mécénat&Co, Nord Actif

Exemple de projet soutenu

La Cravate solidaire mobile - Weppes et MEL

L'objectif du projet est de lutter contre les discriminations à l'embauche et lever les freins à la mobilité des personnes en recherche d'emploi grâce au bus aménagé proposant des ateliers coups de pouce (préparation aux entretiens, conseil en image, don d'une tenue adaptée, sensibilisation des recruteurs). Son côté innovant est une mobilité inversée : aller à la rencontre des demandeurs d'emploi dans les territoires éloignés (bassin minier, Weppes...).

Le Club House - Lille

L'objectif est de faciliter la socialisation et la réinsertion sociale et professionnelle des personnes ayant un trouble psychique au travers du programme « cuisine et autonomie ». Apprendre à mieux manger, à cuisiner de manière autonome, découvrir les métiers de la restauration. Son caractère innovant est de créer un lieu d'activité de jour, non médicalisé, pour et avec des personnes fragilisées. Une méthodologie innovante autour de 5 piliers : la cogestion, le suivi individuel, l'empowerment, la pair-aidance, l'appui d'un réseau d'acteurs pertinents et impliqués.

La Banque solidaire de l'équipement - Emmaüs défi, MEL

L'objectif est de valoriser des invendus d'entreprises et permettre à des ménages en situation de précarité, qui accèdent à un premier logement, d'acheter des équipements de maison neufs et à petits prix. Cela crée un cercle vertueux de réutilisation des invendus au bénéfice des personnes fragilisées et permettant à de multiples acteurs de s'impliquer (distributeurs, fournisseurs, acteurs publics).

Appel à Projets « L'inclusion au cœur de l'Habitat » : Fraternative - Tourcoing

Aménagement d'un immeuble au centre de Tourcoing afin d'y créer 8 studios destinés à des personnes porteuses de handicap psychique. Un lieu sécurisé et adapté, favorisant l'inclusion sociale et la préservation de l'autonomie. A Tourcoing, l'association dispose déjà d'un accueil de jour et d'une première habitation à proximité du nouveau projet.

LA FONDATION DES POSSIBLES

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprises

Champ d'intervention : Vulnérabilité

Secteurs d'intervention : Social, solidarité, jeunesse, insertion, emploi, formation

Zone d'intervention : Hauts-de-France

Bénéficiaires des projets soutenus : Jeunes, personnes éloignées de l'emploi

Créée en 2016, la Fondation des Possibles est un collectif d'entreprises et de salariés engagés à relever les défis de l'insertion professionnelle des jeunes et à accompagner celles et ceux qui entreprennent. C'est une fondation multi-entreprises qui impulse, co-construit et coordonne des actions, des projets concrets et innovants pour que les jeunes éloignés du monde professionnel y trouvent leur place et construisent leur avenir.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Association
Territoire d'intervention du projet	Hauts-de-France
Type de projet soutenu	Ponctuel
Critères de la sélection	Les « Écoles de la Fondation » est le seul axe où la Fondation peut soutenir financièrement des structures.

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	5	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	/	5
Type de dépense	/	Investissement ou fonctionnement lié au projet
Montant des aides	/	Variable en fonction du projet



Accompagnement

Partenarial	Co-construction, suivi et bilan du projet, évaluation, et parrainage
Opérationnel	Mécénat de compétences, mobilisation de salariés et mise en réseau
Stratégique	Conseils

Exemple de projet soutenu

Écoles de la Fondation

Programme mis en place par la Fondation des Possibles afin de faire découvrir et former des jeunes éloignés de l'emploi à des métiers porteurs et/ou en pénurie.

Les formations proposées se basent sur des modèles plus "alternatifs" pour des jeunes décrocheurs ou ne se reconnaissant plus dans un parcours "classique" de formation. Moins de théorie, plus de concret et plus d'immersions dans les entreprises de la Fondation.

Pour chaque projet d'École, la Fondation travaille en co-création avec des partenaires associatifs et structures d'accompagnement de jeunes, des organismes de formation et des entreprises de la Fondation des Possibles. C'est le seul projet où la Fondation peut apporter un financement à la structure associative qui porte la formation.

Structures accompagnées en 2023 : DesCodeuses sur les métiers de la Tech - Apprentis d'Auteuil avec le programme Skola sur les métiers de la logistique

infos pratiques et contacts

<https://lafondationdespossibles.com>
votrecontact@lafondationdespossibles.com

FONDATION ABBÉ PIERRE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Champ d'intervention : Précarité

Secteurs d'intervention : Transition écologique, développement durable, mal-logement, solidarité, social

Zone d'intervention : National

Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes précaires (personnes mal logées, personnes démunies, habitants des quartiers populaires)

Créée en 1987 et reconnue d'utilité publique, La Fondation Abbé Pierre agit pour permettre à toutes personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne. Fidèle à l'esprit de l'abbé Pierre, la Fondation Abbé Pierre poursuit son combat :

- En luttant pour que chacun puisse avoir un toit où vivre dignement,
- En accueillant et orientant les personnes en difficulté de manière inconditionnelle,
- En s'insurgeant contre toutes les formes d'injustice et de discrimination dans le logement,
- En participant au débat public, rappelant sans relâche à ceux et celles qui nous gouvernent leurs responsabilités en termes législatifs, économiques et sociaux.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations, et exceptionnellement autres structures à gestion désintéressée, ménages démunis
Territoire d'intervention du projet	Fondation Nationale / Agence Régionale
Type de projet soutenu	Action d'innovation ou structurante pour lutter contre le mal logement, aide exceptionnelle à des ménages avec une difficulté conjoncturelle de logement
Critères de la sélection	Nature du projet, caractère innovant ou structurant, recours au droit commun, respect des valeurs...



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	50	
Budget moyen par projet soutenu	15 000 € pour les projets associatifs 5 000 € pour les chantiers d'amélioration de logement 10 000 € pour la production de logements d'insertion 300 € exceptionnellement à des ménages en difficultés	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	/	3 à 10 comités annuels selon nature du projet
Type de dépense	/	Fonctionnement ou investissement
Montant des aides	/	Selon le budget du projet et ses objectifs, selon la situation financière du demandeur et le recours au droit commun.

Accompagnement

Partenarial	Plusieurs réseaux de partage d'expérience entre porteurs de projets : droit, maîtrise d'ouvrage, participation des habitants...
Opérationnel	Mise en réseau, partage de ressources, soutien bénévole, partage de connaissances,...
Stratégique	Pas d'accompagnement stratégique avec la fondation mais possible avec SOLIFAP (la société d'investissements solidaires de la Fondation Abbé Pierre)

Exemple de projet soutenu

Le GRAAL : Groupe de Recherche pour l'Aide et l'Accès au Logement

Le GRAAL est une association Loi 1901 qui œuvre pour le droit au logement pour tous à travers trois services différents mais complémentaires :

- L'accompagnement au logement : accompagnement des ménages défavorisés, dans la recherche de logement, l'aide au maintien, la prévention des expulsions...

- L'habitat durable - Réhabilitation : accompagnement des locataires et des bailleurs dans les travaux de confort énergétique, de décence et d'adaptation liée au handicap et au vieillissement

- La gestion locative à vocation sociale : accompagnement des bailleurs dans la mise en location de leur bien

infos pratiques et contacts

www.fondation-abbe-pierre.fr

hauts.de.france@fondation-abbe-pierre.fr

FONDATION AFNIC

POUR LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : Tous secteurs à partir du moment où le numérique est utilisé soit pour améliorer le quotidien d'un public vulnérable ou en précarité, soit une fin en soi c'est-à-dire que ce sont des projets qui permettent la montée en compétence des personnes qui, en difficulté avec l'usage du numérique, sont exclues de la société.

Zone d'intervention : Régionale, départementale, locale et nationale

Bénéficiaires des projets soutenus : Toutes personnes précaires et vulnérables (jeunes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, migrantes, réfugiées, détenus, personnes en insertion...)

En 2015, l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (Afnic), office d'enregistrement de l'extension internet nationale « .fr » et la Fondation de France ont signé une convention visant à créer La Fondation Afnic pour la solidarité numérique. À la fois financeuse et facilitatrice, la Fondation Afnic soutient celles et ceux qui veulent mettre l'internet et ses usages au service d'une société plus inclusive, d'un internet plus solidaire pour faire du numérique un levier d'insertion pour une société plus équitable.

En 8 ans, la Fondation Afnic a soutenu 512 projets pour un peu plus de 10 millions d'euros. Elle s'engage pour le développement d'un internet solidaire selon 3 axes :

- Accompagner les mécanismes de solidarité
- Soutenir les mutations sociétales
- Renforcer la cohésion sociale

Éligibilité des projets

Statut juridique	Association ou structure d'intérêt général à but non lucratif, existant depuis au moins un an
Territoire d'intervention du projet	France
Type de projet soutenu	Des projets qui permettent : <ul style="list-style-type: none">- D'apporter des solutions innovantes aux personnes vulnérables pour rompre l'isolement géographique ou dans le secteur du logement et de l'habitat ;- De contribuer à la prise en compte des enjeux environnementaux ;- D'organiser des ateliers numériques selon 3 axes : prévenir les risques d'internet, sensibiliser aux impacts du numérique sur l'environnement, former les publics précaires et les bénévoles œuvrant pour ce public aux logiciels alternatifs.



Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- Le profil, le nombre et l'implication des bénéficiaires du projet,- Le caractère pédagogique du projet avec un potentiel d'essaimage,- La dimension partenariale,- La démarche d'ouverture du projet (utilisation des logiciels et licences libres, liens avec d'autres territoires pour favoriser le partage de connaissances)- L'identification précise de la réalisation finale et la prise en compte de la démarche d'évaluation des résultats
---------------------------------	--

<i>Contexte de l'aide</i>		
Nombre de projets soutenus dans l'année	En 2023, 87 lauréats ont été sélectionnés pour une enveloppe totale de 1 382 690 euros. Le nombre varie chaque année.	
Budget moyen par projet soutenu	27 000 euros (minimum 2 500 euros ; maximum : 80 000 euros)	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	2	1 nouveau dispositif lancé en 2022
Type de dépense	Fonctionnement et investissement, dédiés exclusivement au projet	
Montant des aides	Entre 2500 et 15000 €	Jusqu'à 80 000 €

<i>Accompagnement</i>	
Partenarial	Suivi individualisé, rapport d'avancement et rapport final avec évaluation
Opérationnel	Mise en réseau, mise en commun des réalisations, temps d'échanges sur des thématiques, newsletter et formations gratuites, mise à disposition d'une ressource.

<i>Exemple de projet soutenu</i>
<p>« Le risque environnemental 2.0 »</p> <p>En 2022, le projet intitulé « Le risque environnemental 2.0 » porté par l'association Pompiers sans Frontières a été sélectionné. Il s'agissait de mettre en place et d'animer des ateliers de sensibilisation au risque majeur environnemental en utilisant la réalité virtuelle, permettant ainsi de mieux ressentir et donc d'appréhender les effets de peur et de panique ressentis lors d'un risque.</p> <p>Cela permet également de transmettre les bons comportements en sensibilisant le public scolaire aux enjeux du changement climatique et des catastrophes naturelles. Ces activités sont réalisées au sein des établissements scolaires de niveau collège du réseau REP du département des Bouches-du-Rhône, auprès de 650 élèves de 30 classes de 4ème.</p>

infos pratiques et contacts

<https://www.fondation-afnic.fr/>
suivi@fondation-afnic.fr

FONDATION AUCHAN

Présentation de la fondation

Fondation | Auchan
Abréviée par Fondation de France

Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France

Champs d'intervention : Précarité, vulnérabilité, éducation et sensibilisation

Secteurs d'interventions : Favoriser l'accès à une bonne alimentation, dans toutes ses dimensions (plaisir, identité, socialisation, nutrition), en priorité auprès de ceux qui en ont besoin.

Zones d'intervention : Nationale, régionale et locale

Bénéficiaires des projets soutenus : Tous publics

La raison d'être de la Fondation Auchan est de rendre accessible à tous une bonne alimentation en créant du lien social. La Fondation Auchan soutient des associations ayant comme projet de :

- Permettre à tous d'acquérir la connaissance d'une alimentation saine et équilibrée
- Développer le lien social au travers de moments d'échange et de partage autour de l'alimentation
- Sensibiliser et prévenir des risques d'une mauvaise alimentation

La Fondation Auchan agit en proximité avec les associations évoluant dans les villes et les quartiers d'implantation des sites Auchan (magasins, entrepôts, services d'appuis...). Elle associe les collaborateurs d'Auchan aux décisions et aux actions qu'elle mène et favorise leur engagement concret et durable dans les projets qu'elle soutient.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Association loi 1901, Entreprise d'insertion par l'activité économique, Organisme d'intérêt général respectant le caractère apolitique et non confessionnel.
Territoire d'intervention du projet	Local, au plus près des sites Auchan partenaires des projets
Type de projet soutenu	Activité pérenne
Critères de la sélection	<p>La fondation privilégie les nouveaux projets. Ceux-ci doivent s'inscrire dans le long terme et en dehors d'opérations ponctuelles ou assimilées à du sponsoring. Ils doivent être conformes aux modalités d'intervention et de fonctionnement de la Fondation :</p> <ul style="list-style-type: none">- la proximité géographique avec un site Auchan- le profil de la structure- la nature du projet



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	30	
Budget moyen par projet soutenu	De 3 000 à 12 000 euros	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1, pour 5 projets soutenus	Comités de sélection, 25 projets
Type de dépense	Investissement, matériel, aménagement de locaux	Investissement, matériel, aménagement de locaux
Montant des aides	2 000 € en moyenne	Entre 5 000 et 12 000 €

Accompagnement

Partenarial	Évaluations, bilan du projet soutenu, suivi relationnel
Opérationnel	Mobilisation de collaborateurs des sites Auchan concernés, interventions dans les actions soutenues, mécénat de compétences
Stratégique	Possibilité de conseils stratégiques de la part des membres du conseil d'administration ou du bureau

Exemple de projet soutenu

L'association Wake Up Café accompagne les personnes sortant de prison, volontaires dans leur réinsertion sociale et professionnelle. La Fondation Auchan contribue à l'ouverture de la nouvelle antenne située à Lille.

L'Arche d'Aigrefoin est un ESAT situé en Ile-de-France qui emploie 50 personnes en situation de handicap au travers de différentes activités dont le maraîchage sur 2 hectares de terrain. Le soutien de la Fondation Auchan permet à la structure de développer une activité de transformation et de conserverie des fruits et légumes en surproduction.

Ô cœur de la rue est une association d'aide alimentaire qui collecte et distribue des denrées et des repas à des familles et des étudiants en précarité ainsi qu'aux personnes vivant dans la rue à Paris. La Fondation Auchan a permis d'acquérir un food truck solidaire pour préparer les repas sur les lieux de distribution aux plus près des bénéficiaires.

Le fonds collections et biodiversité est soutenu pour effectuer le recensement, la collecte et la remise en culture de semences de légumes oubliés ou disparus en collaboration avec l'Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire.

Le réseau des Petites Cantines ouvre une cantine à Villefranche-sur-Saône. La Fondation Auchan soutient l'ouverture de cette nouvelle Petite Cantine située sur le parvis de la gare en centre-ville, plus particulièrement pour l'aménagement et l'équipement de la cuisine et de la salle de restauration.

infos pratiques et contacts

<https://www.auchan-agit.fr/engagement/solidarite>

mfmairresse@auchan.fr

FONDATION D'ENTREPRISE BEL

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champs d'intervention : Éducation et sensibilisation

Secteurs d'interventions : Agriculture/alimentaire, développement local, solidarité/humanitaire

Zones d'intervention : National et international

Bénéficiaires des projets soutenus : Enfants âgés de 0 à 18 ans

Créée en 2008, la Fondation d'entreprise Bel a pour mission d'agir en faveur des enfants, partout dans le monde. Pour répondre à cette mission, la Fondation a structuré son action autour de deux modes d'actions :

- La Fondation apporte un soutien financier à des associations dont l'objectif est d'apporter des solutions concrètes et pérennes pour une meilleure alimentation des enfants, en se concentrant tout particulièrement sur le développement des cantines scolaires.

- La Fondation accompagne également l'engagement des collaborateurs du Groupe Bel en les aidant à concrétiser leurs projets solidaires en faveur des enfants, de l'alimentation, de l'environnement.

Éligibilité des projets

Statut juridique

Association, ONG ou un organisme à but non lucratif

Territoire d'intervention du projet

Local, régional, national ou international

Type de projet soutenu

Activité pérenne

Critères de la sélection

Pour l'appel à projets Cantines scolaires, à l'international :

- Le projet doit apporter obligatoirement une aide concrète aux enfants les plus fragiles,
- Le projet doit avoir un impact sur l'amélioration de leur nutrition, au sein d'une cantine scolaire,
- Le projet est basé dans un des pays dans lesquels la Fondation Bel intervient
- La structure porteuse du projet, si elle n'est pas de droit français, doit bénéficier d'un partenaire français et/ou d'une recommandation d'une Fondation française.

Pour l'appel à projets Précarité alimentaire & Petite Enfance, en France :

- Le projet doit apporter obligatoirement une aide concrète aux enfants les plus fragiles,
- Le projet doit avoir un impact sur l'amélioration de leur nutrition,
- Le projet est basé en France, échelle locale ou nationale.



<i>Contexte de l'aide</i>		
Nombre de projets soutenus dans l'année	30	
Budget moyen par projet soutenu	12 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	1 appel qui soutient une vingtaine de projets	/
Type de dépense	Réalisation concrète d'une initiative	/
Montant des aides	12 000€ en moyenne	/

<i>Accompagnement</i>	
Partenarial	Chaque partenariat est suivi attentivement par l'équipe de la Fondation : un rapport intermédiaire à 6 mois du projet et un rapport moral et financier à la fin du projet sont demandés. Tout au long du partenariat, l'association et la Fondation échangent régulièrement afin d'évaluer ou éventuellement adapter le projet.
Opérationnel	En fonction des besoins de l'association, chaque partenariat peut bénéficier de mise en relation, de mise en avant du projet par la Fondation et le Groupe Bel, ou des compétences de collaborateurs grâce à la plateforme solidaire Vendredi.

Exemple de projet soutenu

Association L'île aux enfants

Depuis 2012, la Fondation Bel a apporté à plusieurs reprises son soutien à l'association l'île aux enfants afin de contribuer au développement d'une école, située au sein d'un bidonville de la capitale malgache. L'école associative créée en 2011 accueillait au début 56 élèves. En 2019, près de 300 élèves, de la maternelle au secondaire, se sont inscrits au sein de l'école.

Se trouvant à la limite de ses capacités d'accueil, l'association a sollicité une nouvelle fois la Fondation en 2019, pour permettre à l'école d'augmenter le nombre de places assises et de repas distribués à la cantine. Le soutien financier de la Fondation a ainsi permis la construction d'un nouveau bâtiment de restauration scolaire, au sein de l'école afin d'assurer un repas équilibré quotidien à chaque enfant.

La dotation de la Fondation a permis également l'installation d'un potager et d'un système d'aquaponie, nécessaires à la diversification des repas distribués, ainsi que le lancement d'un programme de formation professionnelle culinaire pour une quinzaine d'élèves.

infos pratiques et contacts

www.fondation-bel.org/fr/

contact@fondation-bel.org

FONDATION BOUYGUES TELECOM

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise
Champs d'intervention : Vulnérabilité
Secteurs d'interventions : Engagement bénévole et mobilisation citoyenne active, domaines sociaux et environnementaux
Zones d'intervention : Nationale
Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes en difficulté sociale ou médicale (exemples : enfants malades, jeunes de QPV, femmes victimes de violences conjugales, personnes en recherche d'emploi, seniors...)

Créée en 2006, la Fondation d'entreprise Bouygues Telecom a pour mission de favoriser l'engagement de toutes et tous pour un impact social et/ou environnemental. Elle porte la conviction que face aux enjeux sociétaux actuels, la mobilisation de chacune et chacun est nécessaire, c'est pourquoi elle soutient des projets en France métropolitaine uniquement qui reposent sur la mobilisation de bénévoles ou la mobilisation active de citoyens et citoyennes

Éligibilité des projets, contexte de l'aide et accompagnement

Statut juridique des organismes susceptible d'être éligibles	Structures éligibles au mécénat d'entreprise, en particulier associations d'intérêt général
Territoire d'intervention du projet	France métropolitaine

	Appel à projets	Appel à candidatures Incub'Asso	Partenaires majeurs
Critères de sélection	Association de plus de 2 ans	Association de moins de 3 ans	Sur sourcing de la Fondation
Temporalité dépôt de dossier	Fréquence annuelle, au 1er trimestre	Fréquence annuelle, en septembre	Tous les 3 ans
Type de projet soutenu	Projet ponctuel ou pérenne	Projet pérenne	Projet pérenne
Budget moyen par projet	5 000 à 15 000 €	Jusqu'à 20 000 €	80 000 à 150 000 €
Durée du soutien	1 an	Jusqu'à 3 ans	3 ans
Nombre de projets en 2023	21	11	7
Type de dépense	Investissement ou fonctionnement	/	/
Accompagnement	Financier et mise à disposition ponctuelle de volontaires	Financier et extra-financier (mesure d'impact, juridique, conseils en gouvernance...) et humain (suivi par un mentor)	Financier, mise à disposition ponctuelle de collaborateurs, ou autre selon les besoins



Exemple de projet soutenu

L'association #jesuislà est accompagnée au sein d'Incub'Asso depuis décembre 2021. L'association lutte contre la haine en ligne et la désinformation, en s'appuyant sur une communauté de bénévoles qui répondent aux publications sur les réseaux sociaux. #jesuislà est basée en France et agit sur les réseaux sociaux sur des publications francophones. L'association bénéficie de l'accompagnement complet proposé par l'incubateur : dotation financière, mesure d'impact, conseils juridiques et suivi d'une mentore, collaboratrice de l'entreprise.

L'association Nightline, implantée en France sur différentes villes, agit pour la santé mentale de jeunes étudiants grâce à la mobilisation de jeunes bénévoles qui tiennent un service d'écoute téléphonique accessible la nuit. Le projet soutenu, lauréat de l'appel à projets annuel, concerne en particulier la formation des bénévoles écoutants.

infos pratiques et contacts

<https://www.corporate.bouyguestelecom.fr/nos-engagements/la-fondation-bouygues-telecom/fondation@bouyguestelecom.fr>

FONDATION CARITAS FRANCE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Champs d'intervention : Précarité, vulnérabilité, éducation et sensibilisation

Secteurs d'interventions : Social, médico-social, santé, handicap, solidarité, transition écologique, logement, numérique, mobilité, éducation, formation, jeunesse, insertion, emploi, égalité, alimentation, humanitaire

Zones d'intervention : Internationale

Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes précaires, en réinsertion, éloignées de l'emploi, femmes, familles, jeunes, personnes âgées, personnes issues de l'immigration ou en situation de handicap

Première fondation abritante dédiée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, la Fondation Caritas France a été créée par le Secours Catholique en 2009.

Fondation reconnue d'utilité publique et abritante, elle complète ses moyens de lutter plus efficacement et plus durablement contre les inégalités et les situations d'exclusion en France et dans le monde, notamment en permettant aux familles de créer leurs propres fondations.

La Fondation mène plusieurs programmes : « Acteurs de résilience », et « Acteurs de transitionS » qui est renouvelé pour 2025-2027.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Tout organisme français, à but non lucratif (association, fondation, fonds de dotation notamment) et qui est d'intérêt général au sens fiscal du terme
Territoire d'intervention du projet	France métropolitaine pour l'appel à projets. En ce qui concerne les projets internationaux, la Fondation Caritas France finance uniquement les projets de son partenaire privilégié, le Secours Catholique.
Type de projet soutenu	Activité pérenne ou ponctuelle
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- Financement de structures dont le budget annuel ne dépasse pas 2 500 000€.- Un seul projet par structure et par an.- Les demandes provenant des structures membres d'un même réseau doivent être coordonnées par l'organisme tête de réseau.- A propos des thématiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : Hébergement, insertion, emploi, formation, innovation sociale, accès à l'eau, sécurité alimentaire...



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	73	
Budget moyen par projet soutenu	20 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	45	28
Type de dépense	Fonctionnement et Projet	Fonctionnement et Projet
Montant des aides	Autour de 20 000 €	Variable selon les projets

Accompagnement

Partenarial	La Fondation Caritas tisse des liens étroits avec les associations soutenues et établit un dialogue.
Opérationnel	Des mises en réseau sont réalisées notamment dans le cadre des programmes.
Stratégique	Dans le cadre des programmes, les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement financier et extra financier (diagnostic stratégique, évaluation d'impact, formation thématique...).

Exemple de projet soutenu

Dans le cadre d'appel à projets puis lauréat du programme « Acteurs de Résilience » :

La Cravate Solidaire : Depuis 2012, l'association collecte des tenues professionnelles redistribuées aux demandeurs d'emploi n'ayant pas les moyens de se procurer des tenues vestimentaires comme des costumes, des robes ou des chaussures habillées. L'association propose parallèlement un accompagnement aux candidats pour se préparer aux entretiens d'embauches. Le réseau compte 14 associations, dont une à Lille.

Dans le cadre d'appel à projets puis lauréat du programme « Acteurs de Transitions » :

Carton Plein : Association de réinsertion sociale et professionnelle qui accompagne et forme depuis 2012 des personnes en situation de précarité (sans emploi, sans logement) à des activités professionnelles écologiquement innovantes : collecte et réemploi de cartons, déménagement et livraison à vélos. Carton Plein agit aujourd'hui dans 3 départements d'Ile-de-France : 75, 92 et 93.

infos pratiques et contacts

www.fondationcaritasfrance.org

valentine.baroux@fondationcaritasfrance.org

FONDATION CEETRUS

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France
Champ d'intervention : Précarité, vulnérabilité, éducation, environnement
Secteurs d'intervention : Besoins essentiels des citoyens et des territoires pas ou peu couverts
Zone d'intervention : Nationale (France métropolitaine, sur les territoires d'implantation de Ceetrus)
Bénéficiaires des projets soutenus : Tout public

La raison d'être de la Fondation Ceetrus est de générer des impacts positifs sur la planète en agissant principalement sur l'immobilier, et sur les habitants en soutenant notamment l'entrepreneuriat social. Elle contribue ainsi à faire prospérer un monde nouveau, avec et pour le vivant, où cultiver la vie a de la valeur, et faire attention à ce qui est fragile est une force.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Structure reconnue d'intérêt général
Territoire d'intervention du projet	National, sur les territoires d'implantation de Ceetrus
Type de projet soutenu	Activité pérenne
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de développement (émergence, changement d'échelle, nouvelle activité, essaimage...) - Présence de co-financeurs exigée

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	17	
Budget moyen par projet soutenu	15 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	2 dans le cadre du prix Creenso	15
Type de dépense	Investissement ou fonctionnement lié à un projet	Investissement ou fonctionnement lié à un projet
Montant des aides	25 000 €	15 000 €, et jusqu'à 5000 € de bonus écologique



Accompagnement

Partenarial	Parrainage par un salarié, qui accompagne le montage du dossier et assure un suivi
Opérationnel	Mécénat de compétences ponctuel si demandé, mécénat en nature sur opportunité (don de mobilier, de tablettes informatiques, mise à disposition ponctuelle d'un espace dans nos lieux...) ou accompagnement à la gestion des enjeux de transition climatique
Accompagnement stratégique	Conseils lors des présentations devant le comité exécutif

Exemple de projet soutenu

La Recyclerie Sportive de Roubaix

Membre du réseau national éponyme, cette association collecte, réemploie, redistribue et revalorise des équipements de sports issus de dons. Elle a ouvert un local à Roubaix qui lui a permis d'opérer un changement d'échelle et de développer des ateliers de réparation. L'enjeu principal de la structure est environnemental puisqu'elle agit dans le champ de l'économie circulaire. Elle a également un impact social car la boutique permet à un public ayant de faibles revenus d'accéder à du matériel sportif de seconde main à faible coût.

La fondation a subventionné à hauteur de 15.000€ l'achat d'un véhicule utilitaire pour collecter les déchets sportifs chez les distributeurs, associations et partenaires. Pour les aider à se faire connaître, le centre commercial de Leers les a invités à participer à la journée découverte des associations sportives, puis ils ont pu y bénéficier d'une opération « 1 like = 1€ ». Enfin, quelques salariés Ceetrus leur ont apporté du mécénat de compétences pour les travaux d'aménagement de la boutique.

infos pratiques et contacts

<https://www.ceetrus.com>

mpiereschi@nhood.com

FONDATION CRÉDIT MUTUEL POUR LA LECTURE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France
Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation
Secteurs d'intervention : Lecture
Zone d'intervention : Internationale, nationale, régionale ou locale
Bénéficiaires des projets soutenus : Tous publics

Créée début 2009 et placée sous l'égide la Fondation de France, la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture regroupe les activités nationales du mécénat du Crédit Mutuel. Axée sur la promotion de la lecture, elle intervient dans les domaines de la solidarité et de l'intérêt général et s'articule autour de trois programmes :

- Lecture, prévention, éducation
- Lecture et insertion
- Manifestations autour de la lecture

Son intervention peut être locale, régionale, nationale, voire internationale et prendre des formes très variées : soutien à des associations, des écoles, des manifestations, des institutions ; création de programmes et de prix ; conseil aux associations ou encore conseil en recherche de financement.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Organisations à but non lucratif, organisations non gouvernementales, institutions, académies, rectorats, CRDP (réseau Canopé), groupement d'écoles, collèges et lycées, collectivités locales ou territoriales
Territoire d'intervention du projet	Local, départemental, régional, nationale, voire international
Type de projet soutenu	Pérenne



Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- Les projets menés aux plans local et régional doivent être validés et faire l'objet d'un cofinancement par les fédérations régionales du Crédit Mutuel. Un correspondant de la Fondation est désigné dans chaque fédération (voir site Internet) et reçoit également tous les projets.- Intérêt, originalité et exemplarité du projet, promotion de la lecture sous toutes ses formes, actions inscrites dans la durée- Les actions peuvent être les suivantes : Actions de terrain, autour de la lecture avec une forte dimension sociale et solidaire, actions menées en lien avec d'autres structures, actions soutenues par plusieurs partenaires, festivals autour de la lecture lorsqu'ils impliquent le public scolaire et la population en amont ou en aval de la manifestation, actions valorisant le français à l'étranger, la francophonie, actions internationales répondant aux mêmes critères. <p>Sont exclus du champ d'intervention de la fondation : les projets ayant un rapport trop lointain avec la lecture, l'aide à l'édition, les projets personnels, les projets de classe relevant du programme scolaire, la création théâtrale et plus largement le financement de spectacles ou de manifestations ponctuelles (colloques, séminaires).</p>
---------------------------------	---

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	Entre 200 et 250 selon les années et la classification (les programmes nationaux soutenus peuvent regrouper plusieurs dizaines d'actions).	
Budget moyen par projet soutenu	Projet local : entre 1 000 € et 5 000 € Projet régional : entre 5 000 € et 20 000 € Projet national et international : à partir de 10 000 €. <i>Ces chiffres sont à titre indicatif et varient en fonction de la nature des projets, du public cible et du budget global.</i>	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	/	3 comités exécutifs par an
Type de dépense	/	Liées au projet
Montant des aides	/	Variable

Accompagnement

Partenarial	Evaluation au fil de l'eau et bilan demandé à la fin de chaque exercice. Mise en relation avec d'autres structures
Stratégique	Conseils stratégiques

infos pratiques et contacts

<https://fondation.creditmutuel.com/fr/index.html>
ismahen.khinache@creditmutuel.fr

FONDATION DANIEL ET NINA CARASSO

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : Précarité, vulnérabilité, culture, éducation, sensibilisation et environnement

Secteurs d'intervention : Recherche, transition écologique, éducation, formation, agriculture, alimentation, art

Zone d'intervention : Nationale, régionale, locale et Espagne

Bénéficiaires des projets soutenus : Tout public, en particulier personnes vulnérables

La Fondation Daniel et Nina Carasso s'engage dans deux grands domaines que sont l'Alimentation Durable, pour un accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes ; et l'Art Citoyen, pour le développement de l'esprit critique et le renforcement du lien social. Créée en 2010, la Fondation Daniel et Nina Carasso est une fondation familiale, abritée par la Fondation de France. Elle est indépendante de toute société commerciale.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Structures éligibles au mécénat (associations, collectivités, établissements d'enseignement ou de recherche...), et entreprises pour l'investissement à impact
Territoire d'intervention du projet	Du local au national, en France et en Espagne
Type de projet soutenu	Pérennes et ponctuels
Critères de la sélection	Selon les appels à projets

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	60	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	40	20
Type de dépense	Investissement, Fonctionnement	
Montant des aides	Variable, maximum 50 000€ par an	



Accompagnement

Partenarial	Co-construction, suivi et bilan du projet, évaluation (pour certains projets en cours de financement)
Opérationnel	Mise en réseau
Stratégique	Conseils

Exemple de projet soutenu

Association Orchestre à l'école

Orchestre à l'école est une association loi 1901 à but non lucratif dont l'objectif est de promouvoir l'éducation musicale en intégrant la pratique de l'orchestre dans les écoles. Elle a été soutenue dans le cadre de l'appel à projet « Art et éducation ». Elle agit au niveau national en France auprès d'élèves d'écoles élémentaires, élèves de collèges, établissements scolaires, conservatoires et écoles de musique et collectivités locales. Le projet a reçu un accompagnement partenarial et opérationnel.

VRAC France

Vers un Réseau d'Achat en Commun ou VRAC est une asso loi 1901. Elle a pour objectif de favoriser le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville sur plusieurs territoires français. Elle a été soutenue dans le cadre de l'appel à projets « Démocratie et justice alimentaire » et a reçu un accompagnement partenarial, opérationnel et stratégique.

infos pratiques et contacts

www.fondationcarasso.org

contact_programmes@fondationcarasso.org

FONDATION DÉCATHLON

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champ d'intervention : Précarité, vulnérabilité, éducation, sensibilisation

Secteurs d'intervention : Social, médico-social, santé, handicap, sport, solidarité, mobilité, éducation, jeunesse, insertion, emploi, formation, égalité, lutte contre les violences

Zone d'intervention : Locale, internationale, sur les territoires où Décathlon est présent

Bénéficiaires des projets soutenus : Les personnes en situation de fragilité : personnes précaires, en réinsertion, éloignées de l'emploi, jeunes, femmes, familles, personnes âgées, personnes issues de l'immigration, ou en situation de handicap

Depuis 2005, la Fondation Décathlon accompagne ses collaborateurs et collaboratrices au développement de projets à impact social et sociétal positif via l'utilisation du sport comme vecteur d'insertion sociale et de bonne santé. En donnant accès au sport aux personnes en situation de fragilité, en permettant aux salariés de nouer des liens pérennes avec les acteurs locaux, la Fondation Décathlon s'inscrit pleinement dans les valeurs et le sens de l'entreprise : "Move people through the wonders of sport" (« Faire bouger le sport »).

Éligibilité des projets

Statut juridique	Organismes à but non lucratif
Territoire d'intervention du projet	Partout dans le monde où Décathlon est présent (car les projets sont soutenus par nos collaborateurs en local)
Type de projet soutenu	Pérenne (minimum 3 ans). La Fondation n'accompagne pas de projet ponctuel ou d'événementiel.
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- Tous les projets sont portés par des organismes à but non lucratif et minimum 2 collaborateurs de Décathlon.- La Fondation Décathlon finance des projets sportifs et solidaires durables (minimum 3 ans)- Les collaborateurs s'impliquent humainement et régulièrement auprès des bénéficiaires, en venant pratiquer du sport avec eux, en les accompagnant dans leur employabilité (à hauteur de une fois par mois environ)- La Fondation Décathlon finance tout ce qui est lié à la pratique du sport : financement de dépenses d'investissement, lié à la pratique sportive : construction de terrain de sport, rénovation de terrain, aménagement d'une salle de sport, matériel et équipement sportif etc...

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	100
--	-----



	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	24 (Appel à projets Santé)	80
Type de dépense	Investissement lié au sport	
Montant des aides	Variable selon les projets, maximum 50 000€	

Accompagnement

Partenarial	La Fondation Décathlon accompagne les collaborateurs de Décathlon porteurs du projet et l'association dans la construction de leur projet (idées, conseils pour garantir la pérennité par exemple). Organisation des points réguliers en visio pour le suivi et l'évaluation, capitalisation.
Opérationnel	Accompagnement des collaborateurs et de l'association si besoin, pour les mettre en contact avec d'autres associations, des partenaires, d'autres collaborateurs. Accompagnement dans la communication du projet sur les réseaux sociaux de la Fondation.
Stratégique	Accompagnement de l'association et des collaborateurs dès qu'ils en ressentent le besoin, en amont, pendant et après, pour construire leur projet, l'améliorer, ou leur donner des contacts.

Exemple de projet soutenu

Projet Français « Onze de légende »

Dans le langage footballistique, un « onze de légende » est une équipe composée de joueurs de rêve. C'est le pari de la journaliste et productrice Caroline Delage, qui a produit un documentaire mettant en lumière la rencontre entre des enfants autistes et neurotypiques sur le terrain. Durant 6 mois, avec la Fondation PSG, la Fondation Décathlon a accompagné ces enfants âgés de 9 à 11 ans, via des entraînements de foot tous les mercredis. Le foot, et le sport en général, est un réel outil d'inclusion sociale permettant de jour en jour aux enfants d'apprendre à se connaître, à se comprendre et à partager des moments de vie. Le documentaire est disponible sur Canal +.

Projet Marocain « Un vélo pour elles » avec l'association Juste pour eux

En 2006, le projet « Un vélo pour elles » voit le jour. Dans la région rurale de Tiznit au Maroc, il faut marcher entre 2 à 5h par jour pour se rendre au collège. Pour cette raison, 70% des filles abandonnent le collège en cours de route. L'objectif de ce projet a été d'offrir des vélos à 200 jeunes filles pour leur permettre de se rendre plus facilement à l'école. Elles ont été suivies de 11 à 18 ans. Elles ont dès lors obtenu un taux de réussite au bac 3 fois supérieur à la moyenne nationale. Suite à ce projet pilote, plus de 500 000 vélos ont été distribués dans tout le royaume du Maroc, pour des jeunes filles mais aussi des garçons, par des ONG et l'Etat Marocain.

Projet Libanais « Snoubar Skatepark » avec l'association « Make life skate life »

Le 4 août 2021, 1 an après l'explosion qui a frappé la ville de Beyrouth, le premier skatepark public voyait le jour. Permettre aux jeunes de pratiquer leur sport dans un espace sécurisé, favoriser des rencontres humaines entre des publics d'origines diverses et redonner un nouvel élan de joie à la jeunesse libanaise, tels sont les objectifs du projet « Snoubar Skatepark ». Depuis l'inauguration du skatepark, ce sont des dizaines de jeunes qui viennent vivre chaque jour leur passion. Ce projet encourage aussi l'insertion professionnelle des jeunes dans un contexte de crise économique et sociale au Liban. Décathlon Liban s'engage à offrir des opportunités professionnelles aux skaters locaux (stages, contrats saisonniers ou contrats permanents).

infos pratiques et contacts

<https://www.fondationdecathlon.com/>
jeanpierre.haemmerlein@decathlon.com

FONDATION GROUPE EDF

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champ d'intervention : Éducation et sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : Insérer par l'éducation et la formation : aider à l'orientation, susciter des vocations, remobiliser et favoriser l'accès à la formation et l'emploi. Favoriser l'autonomie par le développement de l'esprit critique via l'art et la culture, les expositions sur les sujets de société. Encourager l'action éco-citoyenne dans les territoires afin d'accompagner une transition écologique et sociale juste.

Zone d'intervention : Nationale (France métropole et Outre-Mer) et Internationale

Bénéficiaires des projets soutenus : Jeunes et adultes en difficulté

« Éclairons les avenir »

Dans un monde où trop de gens peinent à trouver leur place dans la société, la Fondation groupe EDF agit pour l'égalité des chances. Elle ouvre des portes à ceux qui veulent s'épanouir et les accompagne pour révéler leur potentiel. Portée par EDF SA, EDF Renouvelables, Enedis et Dalkia, la Fondation groupe EDF soutient des projets d'intérêt général en France et à l'international qui ont un impact local, durable et positif sur la société. Elle organise également des expositions d'art contemporain gratuites, à l'Espace Fondation EDF à Paris et en itinérance, pour interpeller les jeunes et le grand public sur des sujets de société.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations ou organisme d'intérêt général
Territoire d'intervention du projet	France et à l'international
Type de projet soutenu	Activité pérenne ou ponctuelle
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- Une structure d'intérêt général, éligible au mécénat, apolitique et aconfessionnelle- Ayant deux ans d'ancienneté, et son siège social en France- Qui bénéficie de ressources annuelles supérieures à 100 000 €, si le projet est déployé en France métropolitaine- Le projet doit avoir un impact mesurable et porter une action collective

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	225 projets soutenus en France en 2023
Budget moyen par projet soutenu	Entre 5 000 et 20 000€ pour des projets régionaux



	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	/	225
Type de dépense	/	Investissement
Montant des aides	/	Jusqu'à 50 000 € pour les projets régionaux Entre 50 000 et 100 000 € pour les projets multi-régions Plus de 100 000 € pour les projets nationaux

Accompagnement

Partenarial	Mise en réseau, visibilité
Opérationnel	Du bénévolat et mécénat de compétences à l'international pour mener des missions techniques de 1 à 3 semaines pour favoriser l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et au développement économique grâce, notamment, à l'électricité.

Exemple de projet soutenu

Association PROGRAMMES VITAMINE T

Depuis plus de 40 ans, le Groupe Vitamine T s'engage au service de l'inclusion d'hommes et de femmes en difficulté en créant et en développant des activités économiques locales et innovantes. Le programme DEST1 propose un parcours sur-mesure, qui remet les jeunes décrocheurs au cœur de leur accompagnement, en tant qu'acteurs de leur propre changement. C'est sur ce concept d'empowerment que les équipes de DEST1 interviennent : susciter l'envie, développer la confiance en soi, et donner à chacun les outils nécessaires pour avancer durablement vers l'emploi. En 2023, ce sont 100 jeunes en grandes difficultés accompagnés sur les territoires du Bassin Minier Nord et Pas-de-Calais (Douai, Aniche, Valenciennes, Lens).

LA CONDITION PUBLIQUE

La Condition publique est un établissement public de coopération culturelle, situé à Roubaix. Le LABO148, son projet d'éducation aux médias pour les jeunes de 15 à 30 ans, a ainsi fait sa mue pour devenir l'Incubateur Créatif de la Jeunesse (ICJ). A travers l'ICJ, la Condition Publique offre à la fois un programme d'accompagnement et de formations, son expertise et ses réseaux aux jeunes pour qu'ils testent et développent leurs potentiels et se rendent acteurs créatifs et culturels dans le monde de demain qui leur appartient.

Le parcours consiste en 3 niveaux :

- 2 journalistes-coordonateurs assurent l'accompagnement des jeunes ;
- Les formations proposées sont tournées vers l'entrepreneuriat culturel : communication et création de contenus audiovisuels, aspects juridiques mais aussi gestion de stress et prise de parole en public ;
- Réalisation d'un festival (EXILLIXE) de 4 jours conçu, organisé et produit par les jeunes.

infos pratiques et contacts

<https://fondation.edf.com>

fondation-edf@edf.fr

FONDATION FREE

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, culture, éducation et sensibilisation, environnement

Secteurs d'intervention : Numérique

Zone d'intervention : Nationale

Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes précaires, jeunes, enfants, personnes âgées...

La Fondation Free a été créée en 2006 afin de contribuer à la lutte contre la fracture numérique. Elle agit dans le prolongement de l'entreprise Free en permettant l'accès de chacun à la technologie. Elle encourage la transmission d'un savoir numérique, celui du dialogue et de l'échange, de la collaboration et de la création. La Fondation s'engage ainsi auprès d'acteurs qui placent la culture et le partage au cœur de leur projet.

La Fondation pense que le numérique est un puissant vecteur d'opportunités, personnelles et professionnelles, à condition de s'en saisir pleinement, avec confiance et en toute liberté. Pour atteindre cet objectif, elle renforce aujourd'hui son action auprès des porteurs de projets qui amènent leurs publics à interroger, comprendre et maîtriser la technologie. Elle poursuit également son action de promotion du logiciel libre en soutenant l'émergence et le développement de projets collaboratifs open-source.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Toute structure éligible à la loi sur le mécénat
Territoire d'intervention du projet	France entière
Type de projet soutenu	Projets de terrain dans le domaine du numérique
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- Le projet doit être en phase d'amorçage ou de développement et doit correspondre à la thématique de l'appel à projets en cours.- La structure doit avoir au moins un an d'existence.



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	19	
Budget moyen par projet soutenu	10 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	15	4
Type de dépense	Toutes dépenses éligibles	Toutes dépenses éligibles
Montant des aides	Jusqu'à 20 000 €	Jusqu'à 150 000€

Accompagnement

Partenarial	Suivi relationnel (point initial, point de mi-étape, bilan), évaluation qualitative
Opérationnel	Mise en réseau, communication, don de matériel, mise à disposition de salles

Exemple de projet soutenu

Association Lecture jeunesse

La Fondation Free a soutenu l'association Lecture Jeunesse pour le projet « Numook », un dispositif innovant pour développer la lecture, l'écriture et la confiance en eux des adolescents grâce au levier numérique, en les engageant dans la création collective d'un e-book.

Association Konexio

La Fondation a signé un partenariat avec Konexio, une association qui forme et favorise l'insertion sur le marché du travail des publics éloignés du numérique. Avec ce partenariat elle fournit à Konexio des moyens humains, en permettant aux collaborateurs de Free de s'engager et en accueillant des apprenants, mais aussi des moyens financiers, pour que Konexio puisse élargir ses activités dans de nouvelles villes.

infos pratiques et contacts

<https://www.fondation-free.fr/>

contact@fondation-free.fr

FONDATION LEMARCHAND

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : Environnement

Secteurs d'intervention : Agriculture, biodiversité, éducation, sensibilisation, solidarité, insertion/emploi

Zone d'intervention : National

Bénéficiaires des projets soutenus : Tous publics

La Fondation soutient des projets associatifs favorisant le respect, la préservation et l'utilisation durable de la nature. Les modes de vie et comportements, la solidarité sociale intergénérationnelle, la sensibilisation, l'éducation et les activités de plein air sont au cœur de sa mission.

En 15 ans d'activité, la Fondation a soutenu 794 projets pour 334 associations, dont deux tiers en France et un tiers dans le reste du monde, à travers trois pôles d'intervention :

- une nature libre et sauvage
- une nature nourricière et salvatrice
- une nature fragilisée à protéger

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations
Territoire d'intervention du projet	National
Type de projet soutenu	Tout type de projets
Critères de la sélection	En lien avec les engagements de la Fondation : <ul style="list-style-type: none">- Projet innovant- Education continue au contact de la Nature- Action concrète et collective- Dans le but d'aider les populations humaines vulnérables à se (re)construire par un contact fort avec le monde naturel



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	50	
Budget moyen par projet soutenu	15 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	2 appels à candidatures et 2 comités de sélection	Associations accompagnées sur la globalité de leur action
Type de dépense	Tout type de dépenses	Fonctionnement
Montant des aides	Entre 3000€ et 30 000 €	Entre 10 000 et 30 000 € par an

Accompagnement

Partenarial	Suivi annuel
Opérationnel	Mise en réseau, communication
Stratégique	Possibilités de conseils en gouvernance

Exemple de projet soutenu

Les Blongios (Nord)

A l'origine, une seule et unique action : l'organisation de chantiers nature de bénévoles. Si le chantier nature reste le cœur de métier de l'association, les actions de l'association se sont diversifiées au cours des années afin de développer les richesses de cet outil et d'engranger une démarche plus globale de sensibilisation et de participation citoyenne à la protection de l'environnement. Soutenu depuis 2022.

Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages (France)

Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages mobilise des acteurs privés et des fonds de ses partenaires et mécènes au service d'un programme national pour la protection des dernières «rivières sauvages» en France et en Europe. Il aide à construire le réseau des «Site rivières sauvages» labellisés. Soutenu depuis 2020.

Canopée (France)

Association lanceuse d'alerte qui dénonce les menaces pesant sur les forêts, enquête sur le terrain pour collecter des preuves et porte la voix des communautés qui dépendent des forêts. Soutenu depuis 2021.

infos pratiques et contacts

<https://www.fondationlemarchand.org/>
sdeflandre@fondationlemarchand.org

FONDATION NORSYS

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champ d'intervention : Vulnérabilité, environnement

Secteurs d'intervention : Formation, transition écologique, développement durable, insertion, emploi

Zone d'intervention : Nationale

Bénéficiaires des projets soutenus : Tous publics

Depuis 2007, la fondation Norsys est un levier complémentaire de l'entreprise pour concrétiser sa recherche d'une performance globale à la fois économique, humaine et sociétale et renforcer son engagement en faveur de la société civile.

La fondation existe au Maroc et en France. Au Maroc, la fondation s'est spécialisée depuis plusieurs années dans l'aide au développement de TPE agro écologiques en partenariat avec l'ONG Agrisud International. En France, la fondation a pour objet de contribuer à préserver la planète et à réduire les injustices sociales.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations
Territoire d'intervention du projet	En France, la fondation intervient dans les zones où le groupe est implanté : Lille, Paris, Lyon, Nantes, Grenoble, Tours, Aix-en-Provence, Sophia-Antipolis et Toulouse.
Type de projet soutenu	Activité pérenne
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- le caractère innovant du projet- l'impact et les objectifs à court terme du projet- les outils prévus pour mesurer l'impact- la pérennisation possible du projet présenté- l'autonomisation des acteurs c'est-à-dire le souci porté à rendre les personnes définitivement autonomes et maîtresses de leur existence



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	30	
Budget moyen par projet soutenu	5000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	La fondation décerne des Trophées 2 fois par an (au printemps autour de la préservation de la planète, et à l'automne autour de la réduction des injustices sociales)	Variable. Les événements internes sont l'occasion pour les collaborateurs de choisir localement les associations qu'ils souhaitent voir soutenues par la fondation.
Type de dépense	Investissement ou fonctionnement lié au projet	
Montant des aides	10 000 € pour le 1er prix 7000 € pour le prix "coup de cœur des collaborateurs"	Montant selon l'engagement des salariés dans l'opération

Accompagnement

Opérationnel	Mécénat de compétences informatiques
---------------------	--------------------------------------

Exemple de projet soutenu

La Cloche

L'essaimage dans plusieurs villes de France (Lyon, Paris, Nantes) de chorales qui se réunissent une fois par semaine les habitants du quartier et des personnes en situation d'exclusion pour se perfectionner ensemble et créer du lien social.

Les Hôtels Solidaires

Mise en place des Collectes Solidaires auprès d'une cinquantaine d'hôtels partenaires au niveau national et redistribution du fruit des collectes pour en faire don aux bénéficiaires de plus d'une vingtaine de structures partenaires (centre d'hébergement d'urgence, accueils de jour, etc...).

L'Ouvre Porte

Mise en place de cagnottes solidaires, pour payer le loyer de certaines familles en difficulté en Rhône-Alpes.

Art of change 21

Lancement d'un Prix Art Éco-Conception pour promouvoir la culture et la pratique de l'éco-conception dans la création artistique, qui a eu un grand succès avec près de 300 candidatures et 12 lauréats.

Minéka

Soutien pour démocratiser le réemploi dans la construction, autour de Lyon.

infos pratiques et contacts

<https://fondation.norsys.fr>

mbuinet@norsys.fr

FONDATION PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Présentation de la fondation



Statut : Fondation reconnue d'utilité publique

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité

Secteurs d'intervention : Hébergement, logement, santé, soins palliatifs, exclusion, grande précarité, lien social, accompagnement

Zone d'intervention : Nationale

Bénéficiaires des projets soutenus : Personnes âgées, personnes précaires

Créée en 1977, par l'association Petits Frères des Pauvres, la Fondation des Petits Frères des Pauvres, reconnue d'utilité publique et abritante, est la première fondation entièrement dédiée à la cause des personnes âgées démunies et/ou isolées en France. Elle a vocation à faciliter et améliorer durablement leurs conditions de vie notamment en matière de logement.

À cet égard, elle gère plus de 630 logements, individuels ou collectifs, et soutient l'association Les Petits Frères des Pauvres ou d'autres initiatives œuvrant dans le même but. Elle finance également des actions innovantes et des études.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Organisme à but non lucratif (association, fondation, fonds de dotation ou exceptionnellement établissement public) reconnu d'intérêt général au sens fiscal du terme
Territoire d'intervention du projet	Du local au national
Type de projet soutenu	Activité ponctuelle
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- le projet doit être d'utilité sociale et entrer dans l'objet de la Fondation- la Fondation ne doit pas être le seul financeur du projet- le financement doit être affecté à un projet bien défini et pour une durée précise- le projet pour lequel la demande est faite ne doit pas être achevé au moment du dépôt de la demande de financement



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	99	
Budget moyen par projet soutenu	38 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	3	Entre 6 et 8 comités de sélection
Type de dépense	Fonctionnement et investissement	
Montant des aides	Entre 20 000€ et 200 000 €	Variables selon les besoins

Exemple de projet soutenu

L'association Harmonia Sacra

Basée à Valenciennes, c'est une association qui a pour buts la pratique, la recherche, et la diffusion de la musique ancienne et baroque, notamment pour des publics qui ont peu l'occasion de l'écouter.

En 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres soutient le projet «L'OpéraBus : la culture devient mobile !» porté par Harmonia Sacra et qui permet la réalisation de 72 représentations dans 18 EHPAD de la région Hauts-de-France, permettant ainsi un accès solidaire à la musique baroque. 2300 bénéficiaires de l'action sont estimés.

L'association Hellopital

Elle améliore la qualité de l'hébergement et des soins au sein de l'hôpital Haubourdin, organise des animations pour les résidents, participe à des enseignements et conférences afin de soutenir et ouvrir sur l'extérieur les activités propres à l'hôpital.

La Fondation des Petits Frères des Pauvres et la Fondation Jalmalv Paris IDF soutiennent l'action «Projet ARTHUS Art-thérapie en unité de Soins Palliatifs» pour le financement des interventions de l'art-thérapeute diplômée auprès des patients et des proches ainsi que les matériaux artistiques nécessaires. L'action se déroule à Loos au sein de l'hôpital Haubourdin et concerne environ 60 bénéficiaires pour approximativement 60 séances d'art-thérapie.

infos pratiques et contacts

<https://fondation.petitsfreresdespauvres.fr>

fondation@petitsfreresdespauvres.fr

FONDATION RAJA-DANIÈLE MARCOVICI

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France

Champ d'intervention : Vulnérabilité, éducation et sensibilisation

Secteurs d'intervention : Défense des droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, éducation et égalité des chances, insertion professionnelle et droits économiques des femmes, actions des femmes pour l'environnement

Zone d'intervention : National, international

Bénéficiaires des projets soutenus : Femmes et filles dans le monde

La Fondation RAJA-Danièle Marcovici, abritée par la Fondation de France, a été créée en 2006 à l'initiative de Danièle Kapel Marcovici, Présidente Directrice Générale du Groupe RAJA.

La Fondation a pour mission de soutenir financièrement des projets en faveur de l'émancipation des femmes et des filles en France et dans le monde, dans 4 domaines : la défense des droits des femmes et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, l'éducation et l'égalité des chances, l'insertion professionnelle et droits économiques des femmes, et l'action des femmes pour l'environnement. Elle mène aussi des actions de plaidoyer et sensibilisation auprès de différents types de publics (privés, associatifs et institutionnels).

La Fondation est soutenue par les 4 500 collaboratrices et collaborateurs du Groupe RAJA, en France et dans les 26 filiales réparties dans 19 pays européens. Ceux-ci sont également impliqués au quotidien dans les activités de la Fondation. Que ce soit dans les activités de financement de projets ou les différents plaidoyers.

Depuis sa création, la Fondation a soutenu plus de 750 projets associatifs dans 56 pays, avec un budget global de plus de 17 millions d'euros.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations françaises loi 1901
Territoire d'intervention du projet	En France, et à l'international
Type de projet soutenu	Projet annuel ou pluriannuel, qui s'inscrit dans la durée
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- le projet doit contribuer à l'autonomisation des femmes et/ou des filles, à l'amélioration de leurs conditions de vie, à la promotion de l'égalité des droits- il doit s'inscrire dans un des 4 axes d'intervention de la Fondation- la demande peut porter sur un volet bien spécifique d'un programme plus vaste, sur la totalité d'un projet, nouveau ou en cours



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	50	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	Variable	
Type de dépense	Projet et fonctionnement	
Montant des aides	Entre 10 000€ et 20 000 €	

Exemple de projet soutenu

Les Pupilles de l'Éducation Publique (PEP 62)

L'association PEP du Pas-de-Calais œuvre auprès des enfants se trouvant en difficulté sur les questions de handicap, troubles divers, situation de rupture familiale, difficultés scolaires, milieu scolaire défavorisé, etc. Elle accompagne plus de 6400 enfants et adolescents au sein d'établissements sociaux et médico-sociaux.

Suite à une concertation des acteurs accompagnant les jeunes mineures enceintes, l'association coordonne le projet SAMELYCO. Il vise à coordonner un parcours d'accompagnement des jeunes filles mères, du 4ème mois de grossesse aux 3 ans de l'enfant, afin qu'elles puissent continuer une scolarité à l'école ou à distance.

infos pratiques et contacts

<https://www.fondation-raja-marcovici.com/>

fondation@raja.fr

FONDATION RAMSAY SANTÉ

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champ d'intervention : Précarité, vulnérabilité, éducation et sensibilisation

Secteurs d'intervention : Santé

Zone d'intervention : Nationale (France métropolitaine et Outre-Mer), Internationale (Danemark, Norvège, Suède)

Bénéficiaires des projets soutenus : Tout public dont spécifiquement les jeunes et les femmes

La Fondation d'entreprise Ramsay Santé s'est engagée fin 2016 dans une démarche de promotion de la prévention santé. Sous l'égide d'un collège scientifique, elle développe et soutient des programmes novateurs pour éduquer et favoriser l'adoption de bons comportements, en faveur de la prévention.

Elle soutient également des actions menées par des associations dans toute la France. Enfin, elle se veut un véritable levier d'innovation et d'expérimentation, notamment grâce à son programme d'accompagnement de start-ups et d'associations, le « Prevent2Care ».

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations
Territoire d'intervention du projet	France entière
Type de projet soutenu	Activité pérenne

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	10	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre de projets par an	7	3
Type de dépense	Fonctionnement, projet	
Montant des aides	Entre 20 et 30 000 € sur des conventions de 3 ans	



Accompagnement

Partenarial	Co-construction, évaluation du projet
Opérationnel	Experts de Ramsay Santé mis à disposition, mise en réseau
Stratégique	Conseils si besoins évoqués

Exemple de projet soutenu

Agir pour le cœur des femmes

C'est un fonds de dotation qui mène l'action « Bus du cœur », dont l'objectif est de permettre aux femmes en situation de précarité sanitaire et sociale d'accéder à de l'information et à un dépistage dédié (les maladies cardio-gynécologiques), sur leur lieu de vie. Le projet est issu des Hauts de France (CHU de Lille) mais est développé en France entière. Le projet a reçu une dotation financière de 3 ans et une mise à disposition d'experts du groupe Ramsay Santé.

Voisin Malin

C'est une association qui fait du porte-à-porte contre les addictions afin de permettre à l'association d'ouvrir le dialogue et prévenir les risques de pratiques addictives auprès des jeunes des quartiers populaires. Plus largement, cela permet de développer le pouvoir d'agir des habitants des quartiers populaires en repérant, salariant et formant des habitants « messagers » dans les quartiers populaires : les Voisins Malins. Un projet a été mis en place à Lille, auprès de familles de quartiers défavorisés. Il a reçu une dotation financière durant 3 ans.

Sport dans la ville

C'est une association d'insertion par le sport qui sensibilise les jeunes à la prévention santé (sport, nutrition, sommeil...). Présente dans plusieurs régions, dont les Hauts-de-France, elle a été soutenue sur son antenne Lyonnaise qui mène des actions auprès de jeunes de quartiers défavorisés dans un centre de vacances dans la Drôme. Le projet a reçu une dotation financière pendant 3 ans.

infos pratiques et contacts

<https://fondation-ramsaysante.com>

fondation@ramsaysante.fr

FONDATION ROQUETTE POUR LA SANTÉ

Présentation de la fondation



Statut : Fondation sous égide de la Fondation de France
Champ d'intervention : Précarité
Secteur d'intervention : Alimentation, nutrition, santé
Zone d'intervention : France, Inde, Brésil
Bénéficiaires des projets soutenus : Public de 0 à 30 ans

Créée en novembre 2017, la Fondation Roquette pour la Santé sous égide de la Fondation de France, agit prioritairement en faveur des enfants et des jeunes adultes dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition. Ainsi par le biais des projets soutenus, elle a à cœur de faciliter l'accès à une alimentation saine et durable pour les plus vulnérables, de promouvoir durablement des comportements alimentaires bénéfiques pour la santé et d'améliorer les connaissances sur les liens entre alimentation et santé.

Éligibilité des projets

Statut juridique

Organismes à but non lucratif et servant l'intérêt général (association, fédération, établissement public, fondation...)

Territoire d'intervention du projet

France, Inde, Brésil, les pays où le Groupe Roquette a des implantations

Type de projet soutenu

- des projets en adéquation avec sa mission « Faciliter l'accès à une alimentation saine et durable pour les plus vulnérables, améliorer les connaissances sur les liens entre alimentation et santé, promouvoir des comportements alimentaires bénéfiques pour la santé » dans le domaine d'une alimentation saine pour notre santé
- des réalisations concrètes
- des projets avec un montage budgétaire structuré et équilibré
- des projets cofinancés afin d'assurer leur pérennité
- des actions collectives dans le sens de l'intérêt général

Critères de la sélection

Les projets soutenus doivent être portés par des organismes à but non lucratif et servant l'intérêt en France, au Brésil et en Inde, à proximité des sites où le Groupe Roquette est présent.

Les porteurs de projets s'engagent à :

- communiquer à la Fondation le budget prévisionnel du projet
- justifier de l'utilisation de la subvention allouée (rapports, bilans annuels, etc.)
- évaluer l'impact du projet et le mesurer (pendant la durée du projet et a posteriori)
- informer la Fondation de l'état d'avancement du projet
- respecter les règles de communication

La Fondation n'accorde pas de bourses (bourses d'études, bourses de recherche, bourses de soutien aux voyages scolaires...)



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	9	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	/	/
Type de dépense	/	Pas de soutiens aux frais de fonctionnement de l'organisme non liés à un projet.
Montant des aides	/	/

Accompagnement

Partenarial	Suivi relationnel, évaluations.
Opérationnel	Mise en réseaux, communication, missions solidaires.

Exemple de projet soutenu

- Le développement de l'application « **TOP'LA** » avec FIMATHO, Filière des Maladies Rares Abdomino-Thoraciques
- Le projet « **20 000 paniers par an pour les étudiants** » avec l'association Y'a du Rab
- Le projet « **Bien manger pour ma santé** » avec l'association Imagineo
- Le projet « **9 mois à croquer** » avec l'association Alim'mater

infos pratiques et contacts

<https://www.fondation-roquette.org/fr/>
fondation@roquette.com

FONDATION RUSTICA

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champ d'intervention : Éducation et sensibilisation, Environnement

Secteur d'intervention : Transition écologique, développement durable

Zone d'intervention : Régionale, nationale

Bénéficiaires des projets soutenus : Tous publics

Créée en 2020, la Fondation d'entreprise Rustica se donne pour missions de :

- Accompagner et éduquer le jardinier expert ou néophyte dans ses préoccupations écologiques quotidiennes ;
- Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'utilisation de méthodes de culture durables, pour susciter l'envie d'agir concrètement en faveur de l'environnement ;
- Contribuer au développement et à la diffusion de la connaissance du jardinage au naturel, de l'agroécologie et de la permaculture ;
- Soutenir des actions environnementales.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations à but non lucratif et organismes à gestion désintéressée (établissements publics, groupements d'intérêt public, laboratoires de recherche publics...), répondant aux critères du mécénat établis par les articles 200 et 238 bis du code général des impôts
Territoire d'intervention du projet	National
Type de projet soutenu	Projets de pédagogie, de création ou d'entretien de jardins puisant leurs enseignements dans les principes de gestion écologique et de jardinage au naturel
Critères de la sélection	<ul style="list-style-type: none">- Caractère original du projet, lien avec les axes thématiques de la fondation- Utilité sociale : projet intégrant des initiatives à valeur pédagogique ou éducative avec estimation du nombre de bénéficiaires finaux ; caractère participatif du projet- Utilité environnementale : projet favorisant et développant la transition écologique de l'agriculture et du jardinage ; contribuant à l'enrichissement des connaissances sur les problématiques associées à l'application d'une gestion écologique des jardins- Ancrage : projet issu d'un besoin local, impliquant des populations bénéficiaires locales, faisant appel à une contribution d'acteurs locaux- Possibilité d'essaimer le projet sur un autre territoire, ou manifestation d'intérêts pour le projet par des acteurs sur leur territoire- Pertinence des moyens humains et matériels, recours à des expertises complémentaires si besoin- Pertinence budgétaire : construction budgétaire cohérente, implication d'autres partenaires financiers sur le projet, présence de ressources propres, frais administratifs limités



Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	10	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	2	Variable
Type de dépense	Investissement, fonctionnement	
Montant des aides	1500 à 6000 €	3500 €

Accompagnement

Partenarial	Suivi des actions financées : allocation des ressources, résultats obtenus, explication des difficultés éventuellement rencontrées et des mesures correctrices envisagées. Bilan du partenariat : entretien d'évaluation et rapport.
Opérationnel	Mise en réseau, communication

Exemple de projet soutenu

Association Le P.A.R.C

Fin 2021, la Fondation d'entreprise Rustica a initié un soutien à l'association Le P.A.R.C, qui mène depuis 2016 des actions destinées à favoriser l'autonomie alimentaire dans l'Yonne. L'association travaille sur deux axes complémentaires : la promotion de potagers écologiques à impact positif sur la biodiversité, et l'amélioration du rapport à l'alimentation à travers une cuisine locale de saison. L'association s'appuie sur une équipe de cinq salariés jardiniers et cuisiniers, accompagnés d'une quarantaine de bénévoles actifs et de 250 adhérents.

La fondation accompagne la constitution, dans le jardin ressource de l'association, d'un jardin-forêt comestible imitant les processus naturels de la végétation sauvage, en finançant l'achat des fruitiers nécessaires à la constitution d'un jardin-forêt. Ce principe hérité des régions tropicales, où les cultures sont réalisées dans des zones boisées, permet de créer un écosystème durable, autonome et résilient, sans apports d'intrants sur le long terme.

Cette création permettra d'enrichir le potager actuel et d'apporter à ses visiteurs des nouveaux éclairages sur les méthodes de culture naturelles et respectueuses de l'environnement. Le projet a mobilisé les adhérents de l'association à l'occasion de chantiers de plantation début 2022.

infos pratiques et contacts

<https://www.fondation-rustica.org/>

contact@fondation-rustica.org

FONDATION VINCI POUR LA CITÉ

Présentation de la fondation



Statut : Fondation d'entreprise

Champ d'intervention : Vulnérabilité, précarité, éducation et sensibilisation

Secteur d'intervention : Insertion professionnelle, mobilité solidaire, accès au logement, lien sociale en quartiers prioritaires et zones rurales

Zone d'intervention : National et régional

Bénéficiaires des projets soutenus : Publics fragiles, éloignés de l'emploi, habitants de quartiers prioritaires, habitants de zones rurales

Créée en 2002, la Fondation VINCI pour la Cité soutient des projets qui apportent des solutions pérennes aux difficultés d'insertion sociale ou professionnelle des personnes les plus démunies.

La Fondation encourage les initiatives, au plus près des territoires d'intervention de VINCI en France et en Europe. Elle illustre la volonté du Groupe d'être un partenaire durable des communautés pour lesquelles il bâtit et gère de nombreux ouvrages.

Éligibilité des projets

Statut juridique	Associations
Territoire d'intervention du projet	Local, départemental ou régional
Type de projet soutenu	Activité ponctuelle ou pérenne
Critères de la sélection	Être éligible au mécénat, entrer dans l'un des secteurs d'intervention de la Fondation, bénéficier d'un parrainage (bénévolat) d'un collaborateur VINCI.

Contexte de l'aide

Nombre de projets soutenus dans l'année	En 2022 : 366 projets soutenus dont 41 dans les Hauts-de-France	
Budget moyen par projet soutenu	8000 à 10 000 €	
	Appel à projet	Hors appel à projet
Nombre par an	Permanent	/
Type de dépense	Investissement	/
Montant des aides	2 000€ à 10 000€	/



Accompagnement

Partenarial

Parrainage d'un collaborateur VINCI qui s'engage comme bénévole. Pour les appels à projets (Cité Solidaire), points de mi-étape et bilans.

La vocation de la Fondation VINCI est d'encourager les collaborateurs du Groupe à s'engager. Seuls les projets parrainés par un ou plusieurs salariés peuvent être aidés, selon les compétences du parrain.

Exemple de projet soutenu

Le fringue store associatif à Creil

Le Fringue Store Associatif est un magasin solidaire et un chantier d'insertion créé en 2021 à Creil. La Fondation VINCI soutient l'association pour l'achat d'une brodeuse professionnelle. Le projet a été soutenu par un collaborateur VINCI local.

infos pratiques et contacts

<https://www.fondation-vinci.com/fondation/fr/page/index.htm>

fondation@vinci.com

WWW.CRESSHDF.ORG

Ce «Guide des Fondations» est édité par La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) des Hauts-de-France. La CRESS rassemble les entreprises et réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et en assure la promotion, le développement et la représentation sur les territoires.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, la CRESS Hauts-de-France recense un certain nombre de possibilités de financements et les décrypte, par exemple en éditant ce guide des fondations. Cela permet aux porteurs de projets d'avoir un guide pratique et des exemples de projets soutenus pour mieux comprendre ce pourquoi ils pourraient être financés. La CRESS fait également partie du comité de sélection de certaines fondations adhérentes pour mieux connaître les projets.

votre contact à la cress

MARION VIDAL

CHARGÉE DE MISSION FINANCEMENT ESS

marion.vidal@cresshdf.org



GUIDE RÉALISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC

